

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Le présent rapport de gestion de Mines Agnico Eagle Limitée (« Agnico Eagle » ou la « société ») daté du 26 juillet 2023 doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la société pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023 (les « états financiers du deuxième trimestre »), qui ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), plus précisément selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »). Le présent rapport de gestion doit également être lu avec le rapport de gestion annuel et les états financiers consolidés annuels préparés selon les IFRS (les « états financiers annuels ») de la société, documents déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada et qui sont inclus dans le rapport annuel de la société sur formulaire 40-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (« formulaire 40-F »). Tous les montants des états financiers consolidés intermédiaires résumés et du présent rapport de gestion sont présentés en dollars américains (« dollars américains », « \$ » ou « \$ US »), et toutes les unités de mesure sont exprimées selon le système métrique, sauf indication contraire. Certaines informations du présent rapport de gestion sont présentées en dollars canadiens (« \$ CA »), en dollars australiens (« \$ AU »), en pesos mexicains, ou en euros de l'Union européenne (« euros » ou « € »). De l'information additionnelle sur la société est présentée dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (la « notice annuelle »). La notice annuelle ainsi que le rapport de gestion et les états financiers annuels sont disponibles sur le site Web SEDAR des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM »), à l'adresse <https://www.sedarplus.ca/landingpage/fr/>, et le formulaire 40-F est disponible sur le site Web de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») des États-Unis, à l'adresse www.sec.gov/edgar.

Énoncés prospectifs

Certains énoncés figurant dans le présent rapport de gestion, ci-après appelés les « énoncés prospectifs », constituent des « informations prospectives » au sens attribué à ce terme dans les dispositions des lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières et des « forward-looking statements » dans la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Ces énoncés portent notamment sur les plans, les objectifs, les attentes, les estimations, les opinions, les stratégies et les intentions de la société, et on peut généralement les reconnaître à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel, d'expressions comme « anticiper », « croire », « budgétiser », « pouvoir », « estimer », « s'attendre à », « prévoir », « probable », « planifier », « projeter », « viser » et leurs dérivés, ou d'autres mots ou expressions semblables. Les énoncés prospectifs dans le présent rapport comprennent ce qui suit, sans toutefois s'y limiter :

- des énoncés concernant les perspectives de la société pour 2023 et les périodes futures, y compris la production de métaux, les estimations concernant les teneurs de minerai, les taux de récupération, les échéanciers des projets, les résultats de forage, les estimations de la durée de vie des mines, le total des coûts décaissés par once, les coûts de maintien tout compris par once, les coûts des sites miniers par tonne, les autres charges et les flux de trésorerie;
- des énoncés à l'égard des résultats futurs et de la sensibilité des résultats aux cours de l'or et des autres métaux;
- des estimations de l'échéancier et de la conclusion des études techniques et des évaluations;
- les méthodes qui seront utilisées pour extraire ou traiter le minerai;
- des énoncés à l'égard des projets d'expansion de la société à la mine Kittilä, du projet de la phase 2 à Meliadine, du projet souterrain Amaruq et du projet Odyssey, y compris le calendrier, le financement, l'achèvement, la mise en service et la production connexes;
- des énoncés concernant les plans de la société à l'égard du projet Hope Bay;
- des énoncés au sujet des projets d'expansion, des taux de récupération, du débit des broyeurs, de l'optimisation et des dépenses d'exploration prévues, y compris les coûts et les autres estimations sur lesquelles ces projections sont fondées;

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

- des énoncés au sujet du calendrier et du montant des dépenses en immobilisations, des autres dépenses et des autres besoins de trésorerie futurs, ainsi que des attentes quant à leur financement;
- des estimations au sujet des réserves minérales, des ressources minérales, de la production minérale et des ventes futures;
- des énoncés à l'égard de la mise en valeur projetée de certains gisements de minerai, y compris les estimations des frais d'exploration, de mise en valeur et de production et des autres coûts en capital et les estimations quant au calendrier d'exploration, de mise en valeur et de production ou aux décisions concernant l'exploration, la mise en valeur et la production;
- des estimations des réserves minérales et des ressources minérales, et de leur sensibilité aux prix de l'or et à d'autres facteurs, de la teneur du minerai et de la récupération du minerai et des énoncés à l'égard des résultats d'exploration prévus futurs;
- des énoncés concernant la capacité de la société à obtenir les permis et les autorisations nécessaires relativement à ses activités actuelles ou prévues d'exploration, de mise en valeur et d'extraction et le calendrier prévu y afférent;
- des énoncés à l'égard des résultats d'exploration prévus futurs;
- le calendrier prévu des événements relatifs aux sites miniers de la société;
- des énoncés concernant le caractère suffisant des ressources de trésorerie de la société;
- des énoncés à l'égard des activités futures en lien avec la facilité de crédit bancaire renouvelable non assortie d'une sûreté de la société;
- des énoncés au sujet des tendances prévues à l'égard des activités d'exploitation et d'exploration de la société, de même qu'à leur financement;
- les niveaux ou les tendances prévus des prix de l'or et des sous-produits des métaux extraits par la société ou des taux de change des devises dans lesquelles les capitaux sont obtenus, les produits d'exploitation générés ou les charges engagées par la société;
- la transition à une méthode d'extraction « sans pilier » à la mine LaRonde et son effet sur la capacité de la société à gérer les risques liés à la sismicité;
- la coentreprise avec Ressources Teck Limitée pour le projet de mise en valeur de cuivre et de zinc San Nicolás;
- des estimations des frais et autres passifs futurs au titre des mesures environnementales correctives;
- des énoncés au sujet de la législation et la réglementation prévues, notamment à l'égard des changements climatiques, et des estimations de leur incidence sur la société;
- des énoncés concernant l'incidence de la pandémie de COVID-19 et des mesures prises pour en limiter la propagation sur les activités futures de la société, y compris ses employés et son exploitation.

Les énoncés prospectifs s'appuient nécessairement sur un certain nombre de facteurs et d'hypothèses qui, bien qu'Agnico Eagle les juge raisonnables à la date de ces énoncés, sont, par leur nature, assujettis à d'importantes incertitudes et éventualités d'ordre commercial, économique et concurrentiel. Les facteurs et hypothèses importants d'Agnico Eagle sur lesquels sont fondés les énoncés prospectifs, qui peuvent se révéler inexacts, figurant dans le présent rapport de gestion d'Agnico Eagle comprennent les hypothèses figurant ailleurs dans le présent rapport de gestion, de même que les hypothèses suivantes : les problèmes d'extraction ou de broyage, les changements politiques, les problèmes relatifs à des titres de propriété, les protestations de la population, notamment de groupes issus des Premières Nations, ou d'autres facteurs; l'obtention des permis, le développement, l'expansion et l'accroissement du débit ou de la production à chacune des mines et à chacun des projets de mise en valeur et d'exploration d'Agnico Eagle se dérouleront conformément aux attentes et Agnico Eagle ne modifiera pas ses plans d'exploration et de mise en valeur relativement à ces projets; les

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

gouvernements, la société ou d'autres parties prenantes ne prendront pas de mesures en réaction à la pandémie de COVID-19 ou à d'autres situations qui auraient, individuellement ou collectivement, une incidence importante sur la capacité de la société à exercer ses activités et les activités d'Agnico Eagle ne connaîtront aucune autre interruption importante, que ce soit en raison de conflits de travail, de problèmes d'approvisionnement, de dommages au matériel, de phénomènes naturels ou d'origine humaine, de problèmes attribuables à la pandémie de COVID-19 ou à d'autres enjeux de santé et de sécurité, ou à des mesures prises par les gouvernements, les collectivités, Agnico Eagle et d'autres parties prenantes en réaction à cette pandémie et à ces autres enjeux; les taux de change entre le dollar canadien, le dollar australien, l'euro, le peso mexicain et le dollar américain resteront relativement stables par rapport aux taux actuels ou à ceux qui sont établis dans le présent rapport de gestion; les prix de l'or, de l'argent, du zinc et du cuivre seront conformes aux attentes actuelles d'Agnico Eagle; les prix des principales fournitures destinées à l'extraction et à la construction, y compris les coûts de la main-d'œuvre, correspondront aux prévisions actuelles d'Agnico Eagle; la production sera conforme aux attentes actuelles; les estimations actuelles d'Agnico Eagle à l'égard des réserves et ressources minérales, de la teneur du minerai et de la récupération du minerai sont exactes; aucun retard important n'est prévu quant à l'échéancier de l'achèvement des projets de mise en valeur, et aucune variation importante du taux d'imposition ou modification du contexte réglementaire actuel ne touchera Agnico Eagle.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les opinions de la société en date du présent rapport de gestion et comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes ou d'autres facteurs qui pourraient entraîner un écart important entre les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la société ou du secteur minier et ceux qui sont mentionnés de façon explicite ou implicite dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent les facteurs de risque énoncés à la rubrique « Facteurs de risque » de notre rapport annuel sur formulaire 40-F et de notre notice annuelle les plus récents déposés auprès de la SEC et des autorités en valeurs mobilières provinciales canadiennes. Étant donné ces incertitudes, il est conseillé aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui ne sont valides qu'à la date à laquelle ils sont formulés. Sauf exigence contraire de la loi, la société décline expressément toute obligation et ne prend nullement l'engagement de publier une mise à jour de ces énoncés qui tiendrait compte de changements dans les attentes de la société ou dans les situations, contextes ou circonstances sur lesquels ces énoncés sont fondés.

Signification de « notamment » et « comme » : Lorsqu'ils sont utilisés dans le présent rapport de gestion, les termes « notamment » et « comme » signifient notamment et comme, sans toutefois s'y limiter.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

MISE EN GARDE À L'INTENTION DES INVESTISSEURS CONCERNANT CERTAINES MESURES DE RENDEMENT

Le présent rapport de gestion présente certaines mesures de rendement financier, y compris le « total des coûts au comptant par once », les « coûts de maintien tout compris par once », les « coûts des sites miniers par tonne », le « résultat net ajusté », le « résultat net ajusté par action », les « dépenses d'investissement de maintien », les « dépenses d'investissement de mise en valeur » et la « marge d'exploitation » qui ne sont pas des mesures reconnues selon les IFRS. Ces mesures peuvent ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres producteurs aurifères. Pour obtenir un rapprochement de ces mesures avec les données financières les plus directement comparables qui sont présentées dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés préparés conformément aux IFRS, se reporter à la rubrique « Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR ». Pour obtenir un rapprochement de ces mesures avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés les plus directement comparables préparés conformément aux IFRS, se reporter à la rubrique « Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR ».

Le total des coûts au comptant par once d'or produite (aussi appelé le « total des coûts au comptant par once ») est présenté tant en fonction des sous-produits (coûts de production moins les produits tirés des sous-produits des métaux) que des coproduits (compte non tenu des produits tirés des sous-produits des métaux). Le total des coûts au comptant par once d'or produite vise à fournir des renseignements sur la capacité qu'ont les activités minières de la société de générer des liquidités. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits est calculé en procédant à un ajustement des coûts de production comptabilisés dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés pour tenir compte des produits tirés des sous-produits, des coûts de production associés aux stocks, de l'incidence de la répartition du prix d'acquisition lié à la fusion (telle que définie ci-dessous) ou les acquisitions sur la comptabilisation des stocks, des profits et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production, des frais liés aux sites d'exploitation placés en mode surveillance et entretien en raison de la pandémie de COVID-19, et d'autres ajustements, notamment pour tenir compte des coûts associés à une redevance en nature de 5 % payée à l'égard du complexe Canadian Malartic, à une redevance en nature de 2 % payée à l'égard de la mine Detour Lake et à une redevance en nature de 1,5 % payée à l'égard de la mine Macassa, ainsi que des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation, puis en divisant le montant obtenu par le nombre d'onces d'or produites. Certains postes, comme les frais liés aux sites d'exploitation placés en mode surveillance et entretien en raison de la pandémie de COVID-19 et les profits et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production, étaient auparavant classés à titre d'« autres ajustements » et sont maintenant présentés séparément afin de fournir des renseignements supplémentaires sur ces rapprochements et de permettre aux investisseurs de mieux comprendre les incidences de tels événements sur le total des coûts au comptant par once et les coûts des sites miniers par tonne. De plus, vu le caractère inhabituel de l'ajustement de la juste valeur des stocks dans le cadre des fusions et acquisitions, et le fait que la société utilise la mesure du total des coûts au comptant par once pour refléter la capacité qu'ont les activités minières de la société de générer des liquidités, le calcul du total des coûts au comptant par once pour les mines Detour, Macassa et Fosterville a été ajusté pour tenir compte de cette répartition du prix d'acquisition dans les données de la période comparative et pour le complexe Canadian Malartic pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits est calculé selon la même méthode que celle utilisée pour calculer le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits, sauf qu'aucun ajustement n'est effectué pour tenir compte des produits tirés des sous-produits des métaux. Par conséquent, le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits ne tient pas compte d'une réduction des coûts de production ou des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation associée à la production et à la vente des sous-produits des métaux. La direction utilise ces mesures, car elle estime qu'elles fournissent aux investisseurs des renseignements utiles pour leur permettre de comprendre et de suivre le rendement des activités minières de la société. La société est d'avis que le total des coûts au comptant par once constitue une mesure utile pour aider les investisseurs à comprendre les coûts associés à la production d'or et les aspects économiques de l'exploitation aurifère. Étant donné que les cours de l'or sont cotés par once, l'utilisation de la mesure du total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits permet à la direction et aux investisseurs d'évaluer la capacité de la mine de générer des flux de trésorerie à divers prix de l'or. La direction est consciente et les investisseurs doivent noter que ces mesures de rendement par once peuvent être soumises aux fluctuations des taux de change et, dans le cas du total

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits, aux fluctuations des prix des sous-produits des métaux. La direction atténue les limites inhérentes à ces mesures en les combinant à la mesure des coûts des sites miniers par tonne et à d'autres informations préparées selon les IFRS, comme doivent également le faire les investisseurs qui considèrent de telles mesures. La direction effectue également une analyse de sensibilité pour quantifier les effets des fluctuations des prix des métaux et des taux de change. Les investisseurs doivent prendre note que le total des coûts au comptant par once ne reflète pas la totalité des dépenses au comptant, car il ne tient pas compte des paiements d'impôt sur le résultat, de la charge d'intérêt et des paiements de dividendes. Ces mesures ne tiennent pas compte non plus de la dotation aux amortissements.

L'activité principale d'Agnico Eagle est la production d'or, et les activités actuelles et futures se concentrent sur l'optimisation des rendements tirés de la production d'or, la production d'autres métaux étant accessoire au processus de production d'or. Par conséquent, tous les métaux autres que l'or sont considérés comme des sous-produits.

Dans le présent rapport de gestion, le total des coûts au comptant par once d'or produite est présenté en fonction des sous-produits, sauf indication contraire. Le total des coûts au comptant par once d'or produite est présenté en fonction des sous-produits puisque i) la majorité des produits de la société sont tirés de l'or, ii) la société extrait du minerai contenant de l'or, de l'argent, du zinc, du cuivre et d'autres métaux, iii) il est impossible d'attribuer spécifiquement les coûts aux produits tirés de chacun des métaux, soit l'or, l'argent, le zinc, le cuivre et d'autres métaux que la société produit, iv) il s'agit d'une méthode utilisée par la direction et le conseil d'administration pour faire le suivi des activités, et v) de nombreux autres producteurs aurifères présentent des mesures similaires qui sont fondées sur les sous-produits plutôt que sur les coproduits. Les investisseurs doivent également considérer ces mesures conjointement à d'autres informations préparées selon les IFRS.

Les coûts de maintien tout compris par once d'or produite (aussi appelés les « coûts de maintien tout compris par once ») en fonction des sous-produits visent à refléter le total des dépenses d'investissement de maintien engagées par la société pour produire et vendre une once d'or tout en maintenant ses activités actuelles. Les coûts de maintien tout compris par once correspondent à la somme du total des coûts au comptant en fonction des sous-produits, des dépenses d'investissement de maintien (y compris les frais d'exploration incorporés dans le coût de l'actif), des charges administratives (y compris la charge au titre des options sur actions), des paiements de loyers au titre d'actifs de maintien et des charges pour restauration des lieux, divisée par le nombre d'onces d'or produites. Ces coûts additionnels reflètent les dépenses supplémentaires qui doivent être engagées pour maintenir les niveaux de production actuels. Les coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des coproduits sont calculés selon la même méthode que celle utilisée pour calculer les coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des sous-produits, sauf que le total des coûts au comptant pour les coproduits est utilisé, ce qui signifie qu'aucun ajustement n'est effectué pour tenir compte des produits tirés des sous-produits des métaux. La direction est consciente et les investisseurs doivent noter que ces mesures de rendement par once peuvent être soumises aux fluctuations des taux de change et, dans le cas du total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits, aux fluctuations des prix des sous-produits des métaux. La direction atténue les limites inhérentes à ces mesures en les combinant à la mesure des coûts des sites miniers par tonne et à d'autres informations préparées selon les IFRS. La société est d'avis que les coûts de maintien tout compris par once sont utiles pour aider les investisseurs à comprendre les coûts associés à la production d'or, à apprécier le rendement d'exploitation et à évaluer la capacité de générer des flux de trésorerie disponibles et une valeur globale. Les investisseurs doivent prendre note que les coûts de maintien tout compris par once ne reflètent pas la totalité des dépenses au comptant, car ils ne tiennent pas compte des paiements d'impôt sur le résultat, de la charge d'intérêt et des paiements de dividendes. Cette mesure ne tient pas compte non plus de la dotation aux amortissements. Dans le présent rapport de gestion, les coûts de maintien tout compris par once d'or produite sont présentés en fonction des sous-produits, sauf indication contraire.

Le World Gold Council (le « WGC ») est un organisme de développement du marché non axé sur la réglementation pour l'industrie de l'or. Bien que le WGC ne soit pas un organisme de réglementation de l'industrie minière, il travaille étroitement avec ses sociétés membres pour établir des mesures non conformes aux PCGR pertinentes. La société suit la directive à l'égard des coûts de maintien tout compris publiée par le WGC en novembre 2018. L'adoption de la mesure à l'égard des coûts de maintien tout compris par once d'or produite se fait sur une base volontaire, et bien que la société ait adopté la directive du WGC, les coûts de

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

maintien tout compris par once d'or produite présentés par la société peuvent ne pas être comparables aux données présentées par d'autres producteurs aurifères. La société est d'avis que cette mesure fournit de l'information utile sur le rendement de l'exploitation. Toutefois, cette mesure non conforme aux PCGR doit être prise en compte conjointement avec d'autres données établies selon les IFRS, parce qu'elle n'est pas nécessairement représentative des mesures des coûts d'exploitation ou des flux de trésorerie établies selon les IFRS.

Les coûts des sites miniers par tonne sont calculés en procédant à un ajustement des coûts de production comptabilisés dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés pour tenir compte des coûts de production associés aux stocks, des frais liés aux sites d'exploitation placés en mode surveillance et entretien en raison de la pandémie de COVID-19 et à d'autres ajustements, puis en divisant le montant obtenu par le nombre de tonnes de minerai traité. Étant donné que le total des coûts au comptant par once d'or produite peut être soumis aux fluctuations des prix des sous-produits des métaux et des taux de change, la direction croit que les coûts des sites miniers par tonne constituent une mesure utile pour les investisseurs puisqu'ils fournissent des renseignements supplémentaires sur le rendement des activités minières, tout en éliminant l'incidence de la variation des niveaux de production. La direction utilise aussi cette mesure pour déterminer la rentabilité des blocs d'exploitation. Comme chaque bloc d'exploitation est évalué en fonction de la valeur de réalisation nette de chaque tonne extraite, les produits estimatifs par tonne doivent être supérieurs aux coûts des sites miniers par tonne pour que le bloc d'exploitation soit rentable. La direction est consciente et les investisseurs doivent noter que cette mesure de rendement par tonne peut subir l'incidence des fluctuations des niveaux de traitement. Il est possible d'atténuer en partie les limites inhérentes à cette mesure en la combinant à la mesure des coûts de production préparés selon les IFRS.

Le résultat net ajusté et le résultat net ajusté par action sont calculés en procédant à un ajustement du résultat net comptabilisé dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés pour tenir compte de l'incidence de certains éléments non récurrents et inhabituels et d'autres éléments qui, de l'avis de la direction, ne reflètent pas le rendement sous-jacent de la société pour la période de présentation de l'information financière. Le résultat net ajusté est calculé en procédant à un ajustement du résultat net pour exclure les profits et pertes de change, les profits et pertes réalisés et latents sur instruments financiers dérivés, les profits de réévaluation sur la transaction avec Yamana (décrite ci-après), les pertes de valeur et reprises de pertes de valeur, les coûts des mesures environnementales correctives, les indemnités de départ et les coûts de transaction liés aux acquisitions, l'incidence de la répartition du prix d'acquisition sur la comptabilisation des stocks, les ajustements au titre des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière, ainsi que d'autres éléments (lesquels comprennent les changements dans les estimations des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de sites fermés, les profits et pertes à la cession d'actifs, les pertes relatives à l'autoassurance, les dons pluriannuels et les coûts d'intégration). Le résultat net ajusté par action est calculé en divisant le résultat net ajusté par le nombre d'actions en circulation de base et après dilution. La société est d'avis que ces mesures généralement acceptées par l'industrie sont utiles pour évaluer les résultats de l'exploitation continue et faire des comparaisons d'une période à l'autre. Le résultat net ajusté et le résultat net ajusté par action visent à fournir aux investisseurs de l'information sur la capacité continue de la société de produire des résultats à partir de ses activités d'extraction minière de base, compte non tenu des ajustements mentionnés ci-dessus, lesquels ne reflètent pas le rendement de l'exploitation. La direction utilise cette mesure pour comprendre et surveiller le rendement de l'exploitation de la société conjointement avec d'autres données établies selon les IFRS et elle est d'avis qu'elle présente la même utilité pour les investisseurs.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

La marge d'exploitation n'est pas une mesure reconnue selon les IFRS, et cette donnée peut ne pas être comparable aux données présentées par d'autres producteurs aurifères. La société est d'avis que la marge d'exploitation est une mesure utile qui reflète le rendement d'exploitation associé à la production continue et à la vente d'or et de sous-produits des métaux de chacune de ses mines sans tenir compte des coûts indirects à l'échelle de la société (ce qui comprend les frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise, l'amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines, les charges administratives, les charges financières, les profits et pertes sur instruments financiers dérivés, les coûts des mesures environnementales correctives, les profits et pertes de change, les autres charges et les charges d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière). Cette mesure est calculée en déduisant les coûts de production des produits tirés des activités minières. Afin de rapprocher la marge d'exploitation et le résultat net présenté dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés, la société ajoute les éléments suivants à la marge d'exploitation : la charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière, les autres charges (produits), les frais liés à la surveillance et à l'entretien, les (profits) pertes de change, les coûts au titre des mesures environnementales correctives, les profits (pertes) sur instruments financiers dérivés, les charges financières, les charges administratives, l'amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines, les frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise, les profits de réévaluation et les pertes de valeur (reprises de pertes de valeur). La direction utilise cette mesure en interne à des fins de planification et pour prévoir les résultats d'exploitation futurs. La société est d'avis que la marge d'exploitation est une mesure utile qui reflète le rendement d'exploitation associé à la production continue et à la vente d'or et de sous-produits des métaux de chacune de ses mines sans tenir compte des coûts indirects à l'échelle de la société (ce qui comprend les frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise, l'amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines, les charges administratives, les charges financières, les profits et pertes sur instruments financiers dérivés, les coûts des mesures environnementales correctives, les profits et pertes de change, les frais liés à la surveillance et à l'entretien, les autres produits et charges et les charges d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière). Cette mesure vise à fournir aux investisseurs de l'information supplémentaire sur les résultats d'exploitation sous-jacents de la société et doit être évaluée conjointement avec d'autres données établies selon les IFRS.

Les dépenses d'investissement sont classées dans l'une des deux catégories suivantes : dépenses d'investissement de maintien et dépenses d'investissement de mise en valeur. Les dépenses d'investissement de maintien sont des dépenses engagées au cours de la phase de production pour maintenir et entretenir les actifs existants afin qu'ils puissent générer les niveaux de production prévus de manière continue. Cette mesure comprend les dépenses engagées pour que les actifs conservent leur capacité de production actuelle, ainsi que les dépenses qui permettent d'accroître le rendement et la fiabilité des activités. Les dépenses d'investissement de mise en valeur correspondent aux dépenses engagées au titre des nouveaux projets et les dépenses au titre des exploitations existantes qui sont engagées dans le but d'accroître la valeur actualisée nette, que ce soit en faisant augmenter les niveaux de production ou en prolongeant la durée de vie des mines au-delà des plans actuels. La direction utilise ces mesures dans le cadre du processus d'affectation des capitaux et pour évaluer l'efficacité de ses investissements. La direction est d'avis que ces mesures sont utiles pour permettre aux investisseurs d'évaluer l'objet et l'efficacité des dépenses d'investissement, selon qu'il s'agit de dépenses de maintien ou de mise en valeur, pour chaque période de présentation de l'information financière. La direction est d'avis qu'il est utile pour les investisseurs de connaître la distinction entre les dépenses d'investissement de maintien et les dépenses d'investissement de mise en valeur, puisque les dépenses d'investissement de maintien constituent un élément clé du calcul des coûts de maintien tout compris par once. Bien que la société suive les lignes directrices du WGC pour classer ses dépenses d'investissement dans la catégorie des dépenses de maintien ou celle des dépenses de mise en valeur, ces catégories n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et d'autres sociétés pourraient classer leurs dépenses différemment.

Le présent rapport de gestion présente également des données futures estimatives concernant le total des coûts au comptant par once, les coûts de maintien tout compris par once et les coûts des sites miniers par tonne. Les estimations sont fondées sur le total des coûts au comptant par once, des coûts de maintien tout compris par once et des coûts des sites miniers par tonne que la société prévoit engager pour extraire l'or de ses mines et de ses projets et, conformément au rapprochement de ces coûts réels mentionnés ci-dessus, n'incluent pas les coûts de production attribuables à la charge de désactualisation et les autres coûts liés à la mise hors service d'immobilisations, qui peuvent varier au fil du temps à mesure que chaque projet est mis en valeur et exploité.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Par conséquent, il n'est pas possible de rapprocher ces mesures financières prospectives non conformes aux PCGR et les mesures conformes aux IFRS les plus comparables.

La production payable (une mesure de la performance non financière non conforme aux PCGR) désigne la quantité de minéraux produite au cours d'une période, qui est contenue dans les produits qui ont été vendus par la société ou qui le seront, que ces produits soient vendus pendant la période ou détenus dans les stocks à la fin de la période.

Aperçu de la société

Agnico Eagle est une grande société canadienne d'exploitation aurifère qui produit des métaux précieux depuis sa constitution en 1972. Les mines de la société sont situées au Canada, en Australie, au Mexique et en Finlande, et elle exerce des activités d'exploration et de mise en valeur au Canada, en Australie, en Europe, en Amérique latine et aux États-Unis. La société et ses actionnaires sont en mesure de tirer pleinement parti du cours de l'or en raison de sa décision de longue date de ne pas vendre d'or à terme. Agnico Eagle déclare un dividende en espèces chaque année depuis 1983.

Agnico Eagle tire une partie importante de ses produits et de ses flux de trésorerie de la production et de la vente d'or sous forme de barres d'argent aurifère et de concentrés. Les autres produits et flux de trésorerie proviennent de la production et de la vente de sous-produits des métaux, y compris l'argent, le zinc et le cuivre.

Les mines en production et les projets de mise en valeur d'Agnico Eagle sont situés dans des régions qui, de l'avis de la société, sont stables sur le plan politique et qui sont favorables à l'industrie minière. Cette stabilité politique des régions dans lesquelles Agnico Eagle exerce ses activités contribue à inspirer confiance dans les perspectives et la rentabilité à court et à long terme de la société. C'est un facteur important pour Agnico Eagle, qui croit que bon nombre de ses mines et projets miniers actuels possèdent un potentiel minier à long terme.

Événements récents

Offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités

Le 2 mai 2023, la société a reçu l'approbation de la Bourse de Toronto (« TSX ») afin de renouveler son offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités (l'« OPRA ») aux termes de laquelle la société est autorisée à racheter jusqu'à 500,0 millions de dollars de ses actions ordinaires, jusqu'à concurrence de 5 % de ses actions ordinaires émises et en circulation. Dans le cadre de l'OPRA, la société peut acheter des actions ordinaires aux fins d'annulation sur le marché libre, à son gré, au cours de la période commençant le 4 mai 2023 et se terminant le 3 mai 2024. Les rachats dans le cadre de l'OPRA seront effectués par l'intermédiaire de la TSX, de la Bourse de New York (« NYSE ») ou de toute autre bourse désignée et de tout autre système de négociation parallèle au Canada et aux États-Unis, conformément aux exigences réglementaires applicables. Toutes les actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'OPRA seront annulées. Aux termes de l'OPRA précédente de la société, qui s'est déroulée du 4 mai 2022 au 5 mai 2023, la société avait obtenu l'approbation d'acheter jusqu'à 22 785 308 actions ordinaires, dont 1 669 620 ont été achetées par l'intermédiaire de la TSX et de la NYSE à un prix moyen pondéré d'environ 44,70 \$ (excluant les commissions) par action ordinaire.

Facilité d'emprunt à terme

Le 20 avril 2023, la société a conclu une convention de crédit avec un groupe d'institutions financières, aux termes de laquelle une facilité de crédit à terme non garantie de 600 millions de dollars (la « facilité d'emprunt à terme ») a été consentie. La société a prélevé la totalité du montant disponible en vertu de la facilité d'emprunt à terme le 28 avril 2023. La facilité d'emprunt à terme vient à échéance le 21 avril 2025 et toute dette contractée aux termes de celle-ci est exigible et doit être remboursée à cette date. Le montant disponible en vertu de la facilité d'emprunt à terme se compose d'une seule avance en dollars américains au taux de financement à un jour garanti (« SOFR ») et d'avances au taux de base, assorties d'un taux applicable majoré d'une marge variant entre 0,00 % et 2,00 %, en fonction de la note de crédit de la société. Le remboursement de la dette et l'exécution des obligations de la société aux termes de la facilité d'emprunt à terme sont garantis par certaines des filiales importantes de la société (les « garants », ainsi que par la société, chacune étant un « débiteur »).

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

La facilité d'emprunt à terme comprend des clauses qui limitent les actions d'un débiteur de la même façon et dans la même mesure que les débiteurs sont limités en vertu de la facilité de crédit renouvelable de 1,2 milliard de dollars de la société (la « facilité de crédit »). La société est également tenue de maintenir un ratio de la dette nette totale sur le BAIIA inférieur à une valeur maximale précise. Les cas de défaut en vertu de la facilité d'emprunt à terme sont les mêmes que ceux en vertu de la facilité de crédit.

Partenariat dans le cadre du projet de mise en valeur de cuivre et de zinc San Nicolás

Le 6 avril 2023, Agnico Eagle et Ressources Teck Limitée (« Teck ») ont conclu une convention de coentreprise entre actionnaires dans le cadre du projet de mise en valeur du gisement de cuivre et de zinc San Nicolás situé dans l'état de Zacatecas, au Mexique. La convention prévoit qu'Agnico Eagle, par l'intermédiaire d'une filiale mexicaine en propriété exclusive, souscrira une participation de 50 % dans Minas de San Nicolás, S.A.P.I. de C.V. (« MSN »), pour un montant de 580,0 millions de dollars, qui sera versée au fur et à mesure que MSN engagera des frais d'étude et de mise en valeur. À des fins de gouvernance et conformément à la convention, Agnico Eagle est réputée actionnaire à 50 % de MSN, quel que soit le nombre d'actions ayant été émises à Agnico Eagle ou à ses filiales, exception faite de certains cas de défaut. À la clôture de la transaction, la société a comptabilisé un passif d'un montant de 290,0 millions de dollars, ce qui correspond à l'obligation de financement inévitable minimale qui incombe à la société en vertu de la convention, et a comptabilisé un placement de 290,0 millions de dollars dans le partenariat. MSN prévoit soumettre une étude d'évaluation de l'impact sur l'environnement et une demande de permis pour le projet San Nicolás en 2023, en plus de viser l'achèvement d'une étude de faisabilité en 2024.

Acquisition des actifs canadiens de Yamana

Le 31 mars 2023, la société a conclu une transaction (la « transaction avec Yamana ») en vertu d'un plan d'arrangement conclu avec Yamana Gold Inc. (« Yamana ») et Pan American Silver Corp. (« Pan American »), aux termes duquel Pan American a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Yamana et Yamana a vendu à Agnico Eagle les filiales et les sociétés en nom collectif de Yamana qui détenaient des participations de cette dernière dans les actifs au Canada, notamment la participation restante de 50 % dans le complexe Canadian Malartic, une participation de 100 % dans le projet Wasamac (situé en Abitibi, au Québec) et plusieurs autres propriétés d'exploration situées en Ontario et au Manitoba. La contrepartie versée par la société dans le cadre de la transaction avec Yamana était composée d'un montant en espèces d'environ 1,0 milliard de dollars américains et de 36 177 931 actions ordinaires d'Agnico Eagle. L'acquisition est venue augmenter la production, les réserves minérales et les flux de trésorerie de la société. Les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie et les actifs nets des actifs canadiens de Yamana ont été consolidés avec ceux de la société à compter du 31 mars 2023. La juste valeur de la participation de 50 % qu'Agnico Eagle détenait déjà dans Malartic et le profit de réévaluation qui en a découlé, de même que la juste valeur attribuée aux actifs acquis et aux passifs repris sont provisoires et sont assujettis aux ajustements fondés sur d'autres analyses et évaluations effectuées au cours de la période d'évaluation, qui ne doit pas excéder douze mois à compter de la date d'acquisition.

Incidence des feux de forêt actuels sur les activités au Québec et sur la migration des caribous au Nunavut

En juin 2023, les activités de la société au Québec et en Ontario ont été touchées par les feux de forêt dans ces régions. Les niveaux élevés de fumée provoqués par les feux de forêt ont entraîné une mauvaise qualité de l'air et une visibilité faible, et deux pannes d'électricité importantes ont perturbé les activités régulières. Tout au long de cette période, la société a surveillé en temps réel la qualité de l'air dans ses mines souterraines afin d'assurer la sécurité des travailleurs. Plusieurs quarts de travail aux installations de la société au Québec et en Ontario ont été annulés, touchant principalement les activités d'exploitation souterraine. Les stocks de minerai ont été utilisés pour soutenir les activités de broyage et réduire l'incidence globale sur la production. La société a continué de gérer activement la situation et d'accorder la priorité à la sécurité et au bien-être de ses employés. Malgré les périodes d'interruption, les activités en Ontario et au Québec se sont poursuivies.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Au Nunavut, la société a connu la plus précoce et la plus longue migration de caribous depuis le début de ses activités dans la région. La migration des caribous a eu une incidence sur les activités des deux divisions au cours du trimestre, les activités en surface et souterraines ayant été interrompues plus longtemps que prévu. Compte tenu du caractère imprévisible de la migration saisonnière, la société continue de travailler avec le gouvernement et les parties prenantes locales pour s'assurer que les activités minières ont une incidence minimale sur la migration des caribous.

Résultats financiers et résultats d'exploitation

Le 31 mars 2023, Agnico Eagle a conclu la transaction avec Yamana. Par conséquent, l'apport de la participation de 100 % dans le complexe Canadian Malartic a été pris en compte dans les états de la situation financière consolidés intermédiaires résumés pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, alors que la période comparative tient compte de la participation de 50 % que la société détenait déjà dans le complexe Canadian Malartic jusqu'au 30 mars 2023.

Le 8 février 2022, Agnico Eagle a conclu la fusion entre égaux (la « fusion ») avec Kirkland Lake Gold Ltd. (« Kirkland »). Par conséquent, l'apport des mines Detour Lake, Macassa et Fosterville a été pris en compte dans la période comparative à partir du 8 février 2022.

Résultats d'exploitation

Au deuxième trimestre de 2023, Agnico Eagle a présenté un résultat net de 326,8 millions de dollars, ou 0,66 \$ par action, en comparaison d'un résultat net de 290,4 millions de dollars, ou 0,64 \$ par action, au deuxième trimestre de 2022. Au deuxième trimestre de 2023, Agnico Eagle a présenté un résultat net ajusté¹ de 322,4 millions de dollars, ou 0,65 \$¹ par action, en comparaison d'un résultat net ajusté de 361,7 millions de dollars, ou 0,79 \$ par action, au deuxième trimestre de 2022. Les autres principaux inducteurs des variations du résultat net et du résultat net ajusté sont présentés dans le tableau ci-après.

Au deuxième trimestre de 2023, la marge d'exploitation² a augmenté de 5,6 % pour s'établir à 974,9 millions de dollars, comparativement à 923,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, en raison surtout d'une hausse de 8,7 % des produits tirés des activités minières découlant d'une augmentation du volume des ventes d'or au complexe Canadian Malartic par suite de la transaction avec Yamana, d'une augmentation du volume des ventes d'or au complexe LaRonde (qui comprend la mine LaRonde et la mine LaRonde, zone 5) et au complexe Meadowbank et d'une hausse du prix de l'or, le tout en partie contrebalancé par une diminution du volume des ventes d'or aux mines Detour Lake, Meliadine et Kittilä.

Au deuxième trimestre de 2023, la production d'or a augmenté pour s'établir à 873 204 onces, comparativement à 858 170 onces au deuxième trimestre de 2022, du fait surtout de la contribution de la production d'or au complexe Canadian Malartic par suite de la transaction avec Yamana. L'augmentation de la production d'or a été en partie neutralisée par la diminution de la production d'or aux mines Detour et Kittilä et au complexe LaRonde.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté pour s'établir à 722,0 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, par rapport à 633,3 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022 en raison surtout de l'augmentation des ventes d'or, attribuable au fait que la société détient le complexe Canadian Malartic en propriété exclusive par suite de la transaction avec Yamana, et de l'augmentation des prix obtenus pour l'or d'une période à l'autre.

1 Le résultat net ajusté et le résultat net ajusté par action sont des mesures non conformes aux PCGR qui ne constituent pas des mesures financières normalisées selon les IFRS. Pour un rapprochement avec le résultat net et le résultat net par action, se reporter à la rubrique « Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR » ci-dessous. Se reporter également à la rubrique « Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant certaines mesures de rendement ».

2 La marge d'exploitation est une mesure non conforme aux PCGR qui ne constitue pas une mesure financière normalisée selon les IFRS. Pour un rapprochement avec le résultat net, se reporter à la rubrique « Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR » ci-dessous. Se reporter également à la rubrique « Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant certaines mesures de rendement ».

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Pour le premier semestre de 2023, Agnico Eagle a présenté un résultat net de 2 143,7 millions de dollars, ou 4,45 \$ par action, en comparaison d'un résultat net de 409,5 millions de dollars, ou 0,97 \$ par action, pour le premier semestre de 2022. Pour le premier semestre de 2023, Agnico Eagle a présenté un résultat net ajusté de 593,7 millions de dollars, ou 1,23 \$ par action, en comparaison d'un résultat net ajusté de 606,6 millions de dollars, ou 1,44 \$ par action, pour le premier semestre de 2022. Le résultat net comprend un profit de réévaluation de 1 543,4 millions de dollars comptabilisé au cours du premier semestre de 2023 découlant de la transaction avec Yamana et de l'application correspondante de la méthode de la comptabilisation de l'acquisition liée à un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, qui nécessite une réévaluation à la juste valeur au moment de l'acquisition de la participation de 50 % que la société détenait déjà dans le complexe Canadian Malartic.

Au premier semestre de 2023, la marge d'exploitation a augmenté pour s'établir à 1 831,5 millions de dollars, comparativement à 1 587,4 millions de dollars au premier semestre de 2022, en raison surtout d'une hausse de 11,0 % des produits tirés des activités minières découlant de la contribution du volume des ventes d'or du complexe Canadian Malartic par suite de la transaction avec Yamana, du complexe Meadowbank et de la mine Macassa et d'une hausse de 3,4 % du prix moyen obtenu pour l'or d'une période à l'autre, le tout en partie contrebalancé par une baisse du volume des ventes d'or à la mine Fosterville et aux complexes LaRonde et Meliadine.

Au premier semestre de 2023, la production d'or a augmenté pour s'établir à 1 686 017 onces, comparativement à 1 518 774 onces au premier semestre de 2022, du fait surtout de la contribution de la production d'or du complexe Canadian Malartic par suite de la transaction avec Yamana et de l'augmentation de la production au complexe Meadowbank et aux mines Detour et Macassa. Cette augmentation globale de la production d'or au premier semestre de 2023 par rapport à celle du premier semestre de 2022 a été en partie contrebalancée par la baisse de la production d'or au complexe LaRonde et à la mine La India.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté pour atteindre 1 371,6 millions de dollars au premier semestre de 2023, en comparaison de 1 140,7 millions de dollars au premier semestre de 2022, surtout en raison d'une hausse du prix moyen obtenu pour l'or, d'une augmentation de la production d'or au complexe Canadian Malartic par suite de la transaction avec Yamana et des coûts de transaction non récurrents engagés en 2022 dans le cadre de la fusion.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Le tableau ci-dessous résume les variations des principaux inducteurs du résultat net pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023 en regard du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2022 :

(en millions de dollars américains)	Trimestre clos le 30 juin 2023 par rapport au trimestre clos le 30 juin 2022	Semestre clos le 30 juin 2023 par rapport au semestre clos le 30 juin 2022
Augmentation des produits tirés de l'or.....	137,7 \$	322,7 \$
Augmentation des produits tirés de l'argent	2,1	2,0
Diminution des produits nets tirés du cuivre.....	(1,9)	(0,8)
Diminution des produits nets tirés du zinc.....	(0,8)	(2,8)
Diminution des coûts de production en raison de l'incidence du change.....	16,1	37,7
Augmentation des coûts de production.....	(101,7)	(114,7)
Diminution des frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise...	15,9	28,0
Augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	(111,4)	(159,7)
Diminution des charges administratives	2,0	21,3
Augmentation des charges financières	(14,9)	(15,7)
Variation des instruments financiers dérivés.....	67,2	45,1
Variation de l'écart de conversion hors trésorerie.....	(17,5)	(16,5)
Augmentation des frais de surveillance et d'entretien	(0,2)	(0,9)
Variation du profit de réévaluation.....	—	1 543,4
Diminution des autres charges	16,8	86,3
Diminution (augmentation) des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	26,9	(41,1)
Variation totale du résultat net	36,3 \$	1 734,3 \$

Trimestre clos le 30 juin 2023 par rapport au trimestre clos le 30 juin 2022

Au deuxième trimestre de 2023, les produits tirés des activités minières ont augmenté pour s'établir à 1 718,2 millions de dollars, par rapport à 1 581,1 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, du fait surtout d'une augmentation de 2,7 % du volume des ventes d'or attribuable à la contribution du complexe Canadian Malartic par suite de la transaction avec Yamana et des complexes LaRonde et Meadowbank, et d'une augmentation de 5,8 % du prix obtenu pour l'or.

Au deuxième trimestre de 2023, les coûts de production se sont élevés à 743,3 millions de dollars, en hausse de 13,0 % par rapport à 657,6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, en raison essentiellement de la contribution du complexe Canadian Malartic et de la comptabilisation en 2023 des ajustements de la juste valeur des stocks par suite de la transaction avec Yamana, alors qu'aucun ajustement comparable n'avait été comptabilisé en 2022, et de la hausse des coûts de production au complexe LaRonde, le tout en partie contrebalancé par la baisse des coûts de production aux mines Detour Lake, Macassa et Fosterville découlant principalement de la comptabilisation, à la période comparative de 2022, d'ajustements de la juste valeur des stocks de ces mines, alors qu'aucun ajustement de la sorte n'a été comptabilisé en 2023.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Le total des coûts au comptant moyens pondérés par once d'or produite³ a augmenté pour s'établir à 840 \$ en fonction des sous-produits et à 870 \$ en fonction des coproduits au deuxième trimestre de 2023, comparativement à 726 \$ en fonction des sous-produits et à 758 \$ en fonction des coproduits au deuxième trimestre de 2022, du fait principalement de la contribution des mines Detour Lake, Macassa et Meliadine et des complexes LaRonde et Meadowbank. Pour un rapprochement du total des coûts au comptant par once d'or produite, tant en fonction des sous-produits (les coûts de production moins les produits tirés des sous-produits des métaux) que des coproduits (compte non tenu des produits tirés des sous-produits des métaux) et des coûts de production comme présentés dans les états financiers du deuxième trimestre, se reporter à la rubrique « Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR » ci-dessous.

Au deuxième trimestre de 2023, les frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise ont diminué pour atteindre 54,4 millions de dollars, comparativement à 70,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, en raison surtout de la baisse des frais engagés aux cibles d'exploration régionales au Canada et au Mexique.

L'amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines a augmenté de 111,4 millions de dollars entre le deuxième trimestre de 2022 et le deuxième trimestre de 2023 pour s'établir à 381,3 millions de dollars, sous l'effet principalement de l'apport du complexe Canadian Malartic et de l'amortissement de la répartition du prix d'acquisition au titre des immobilisations corporelles et de la mise en valeur aux mines du complexe Canadian Malartic par suite de la transaction avec Yamana.

Les charges financières ont augmenté de 35,8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, par rapport à 21,0 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, en raison essentiellement des intérêts courus sur la facilité de crédit renouvelable et la facilité d'emprunt à terme de 600,0 millions de dollars de la société au deuxième trimestre de 2023. Les montants prélevés ont été utilisés pour financer la transaction avec Yamana.

Le profit sur les instruments financiers dérivés s'est élevé à 26,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, par rapport à une perte de 40,8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, ce qui s'explique par les variations favorables des taux de change et des prix des produits de base d'une période à l'autre. La société a comptabilisé un profit latent sur les instruments dérivés de change et instruments dérivés sur produits de base de 50,1 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, par rapport à une perte latente de 33,6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, en raison des variations favorables des taux de change et des prix des produits de base d'une période à l'autre. La perte latente sur les bons de souscription s'est élevée à 7,0 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, par rapport à une perte latente de 21,1 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, écart qui s'explique par une augmentation de la valeur marchande des bons de souscription d'une période à l'autre.

Les autres charges ont diminué pour atteindre 2,8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, par rapport à 19,6 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2022, ce qui s'explique essentiellement par des coûts de transaction non récurrents et des indemnités de départ associés à la fusion en 2022.

Au deuxième trimestre de 2023, la perte de change hors trésorerie de 4,0 millions de dollars comptabilisée sur le montant net des passifs monétaires de la société libellés en monnaies étrangères était principalement attribuable à l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain entre le 31 mars 2023 et le 30 juin 2023. Un profit de change hors trésorerie de 13,5 millions de dollars avait été comptabilisé au deuxième trimestre de 2022.

³ Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits et des coproduits est une mesure non conforme aux PCGR qui ne constitue pas une mesure financière normalisée selon les IFRS. Pour un rapprochement de cette mesure et des coûts de production, se reporter à la rubrique « Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR » ci-dessous. Se reporter également à la rubrique « Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant certaines mesures de rendement ».

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Au deuxième trimestre de 2023, la société a comptabilisé une charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 139,5 millions de dollars sur le résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 466,3 millions de dollars, ce qui représente un taux d'imposition effectif de 29,9 %. Au deuxième trimestre de 2022, la société a comptabilisé une charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 166,5 millions de dollars sur le résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 456,9 millions de dollars, ce qui représente un taux d'imposition effectif de 36,4 %. La diminution du taux d'imposition effectif entre le deuxième trimestre de 2023 et le deuxième trimestre de 2022 est surtout imputable aux fluctuations des taux de change.

Plusieurs facteurs peuvent avoir une incidence considérable sur le taux d'imposition effectif de la société, y compris la variation des taux dans les différents territoires, la non-comptabilisation de certains actifs d'impôts, les déductions minières, les fluctuations des taux de change, les modifications apportées aux lois fiscales, l'incidence de certaines opérations et évaluations, et la répartition du résultat entre les territoires d'exploitation de la société. En raison de ces facteurs, le taux d'imposition effectif de la société devrait fluctuer considérablement dans l'avenir.

Semestre clos le 30 juin 2023 par rapport au semestre clos le 30 juin 2022

Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, les produits tirés des activités minières ont augmenté pour s'établir à 3 227,9 millions de dollars, comparativement à 2 906,7 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2022. Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse de 7,6 % du volume des ventes découlant de la contribution des ventes d'or du complexe Canadian Malartic par suite de la transaction avec Yamana et à une augmentation de 3,4 % du prix moyen obtenu pour l'or d'une période à l'autre, le tout en partie contrebalancé par une baisse du volume des ventes d'or au complexe LaRonde et aux mines Fosterville et Meliadine.

Les coûts de production ont augmenté pour atteindre 1 396,4 millions de dollars au cours du semestre clos le 30 juin 2023, par rapport à 1 319,4 millions de dollars au cours du semestre clos le 30 juin 2022, ce qui est essentiellement attribuable à la contribution du complexe Canadian Malartic et à la comptabilisation en 2023 d'ajustements de la juste valeur dans le cadre de la transaction avec Yamana, alors qu'aucun ajustement de la sorte n'a été comptabilisé en 2022, et à la hausse des coûts de production aux complexes LaRonde et Meadowbank, le tout en partie contrebalancé par la baisse des coûts de production aux mines Detour Lake, Macassa et Fosterville découlant principalement de la comptabilisation, à la période comparative de 2022, d'ajustements de la juste valeur des stocks de ces mines, alors qu'aucun ajustement de la sorte n'a été comptabilisé en 2023.

Le total des coûts au comptant moyens pondérés par once d'or produite a augmenté pour s'établir à 836 \$ en fonction des sous-produits et à 866 \$ en fonction des coproduits au cours du semestre clos le 30 juin 2023, comparativement à 763 \$ en fonction des sous-produits et à 800 \$ en fonction des coproduits au cours du semestre clos le 30 juin 2022. L'augmentation des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits et des coproduits est surtout attribuable à la contribution des mines Detour Lake, Meliadine et Fosterville et des complexes LaRonde et Meadowbank.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, les frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise ont diminué pour atteindre 108,2 millions de dollars, comparativement à 136,2 millions de dollars au cours du semestre clos le 30 juin 2022, en raison surtout de la baisse des frais engagés aux cibles d'exploration régionales au Canada et au Mexique.

L'amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines a augmenté de 159,7 millions de dollars entre le semestre clos le 30 juin 2022 et le semestre clos le 30 juin 2023 pour s'établir à 685,2 millions de dollars, sous l'effet principalement de la contribution supplémentaire du complexe Canadian Malartic et de l'amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur du complexe Canadian Malartic lié à la répartition du prix d'acquisition par suite de la transaction avec Yamana.

Les charges administratives ont diminué pour s'établir à 95,5 millions de dollars au cours du semestre clos le 30 juin 2023, en comparaison de 116,8 millions de dollars au cours du semestre clos le 30 juin 2022, du fait surtout des coûts non récurrents attribuables à la fusion en 2022.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Les charges financières ont augmenté pour atteindre 59,3 millions de dollars au cours du semestre clos le 30 juin 2023, par rapport à 43,6 millions de dollars au cours du semestre clos le 30 juin 2022, en raison des intérêts courus sur les montants prélevés sur la facilité de crédit renouvelable et la facilité d'emprunt à terme de 600,0 millions de dollars de la société d'une période à l'autre. Les montants prélevés ont été utilisés pour financer la transaction avec Yamana.

Le profit sur les instruments financiers dérivés s'est établi à 33,0 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2023, par rapport à une perte sur instruments financiers dérivés de 12,1 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2022, ce qui s'explique par les variations favorables des taux de change et des prix des produits de base d'une période à l'autre. L'augmentation de la valeur marchande des bons de souscription s'est traduite par une perte latente de 2,3 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2023, comparativement à une perte de 20,2 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2022. Le profit latent sur les instruments dérivés de change et les instruments dérivés sur produits de base s'est élevé à 66,0 millions de dollars au cours du semestre clos le 30 juin 2023 et a été contrebalancé en partie par une perte réalisée de 30,8 millions de dollars sur les instruments dérivés de change et les instruments dérivés sur produits de base attribuable aux variations favorables des taux de change et des prix des produits de base d'une période à l'autre.

Le profit de réévaluation est attribuable à la réévaluation à la juste valeur de la participation de 50 % que la société détenait déjà dans le complexe Canadian Malartic à la clôture de la transaction avec Yamana. La juste valeur à la date d'acquisition de la participation de 50 % déjà détenue a été établie à 2 697,6 millions de dollars, donnant lieu à la comptabilisation d'un profit de réévaluation en résultat net de 1 543,4 millions de dollars pour le trimestre. La juste valeur de 2 697,6 millions de dollars constitue un élément de la contrepartie totale de 5 557,1 millions de dollars transférée dans le cadre de la transaction avec Yamana.

Les autres charges ont diminué pour atteindre 22,9 millions de dollars au cours du semestre clos le 30 juin 2023, par rapport à 109,2 millions de dollars au cours du semestre clos le 30 juin 2022, du fait surtout des coûts de transaction non récurrents et des indemnités de départ associés à la fusion en 2022.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, la perte de change hors trésorerie de 4,2 millions de dollars comptabilisée sur le montant net des passifs monétaires de la société libellés en monnaies étrangères était principalement attribuable à l'appréciation du dollar canadien et de l'euro par rapport au dollar américain entre le 31 décembre 2022 et le 30 juin 2023. Un profit de change hors trésorerie de 12,3 millions de dollars avait été comptabilisé au cours du premier semestre de 2022.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, la société a comptabilisé une charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 268,1 millions de dollars sur le résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 2 411,8 millions de dollars, ce qui représente un taux d'imposition effectif de 11,1 %. Au cours du semestre clos le 30 juin 2022, la société a comptabilisé une charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 227,1 millions de dollars sur le résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 636,5 millions de dollars, ce qui représente un taux d'imposition effectif de 35,7 %. La diminution du taux d'imposition effectif entre le premier semestre de 2022 et le premier semestre de 2023 s'explique principalement par l'augmentation du résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière attribuable au profit de réévaluation non imposable comptabilisé au moment de l'acquisition de la participation de Yamana dans les actifs canadiens.

Mine LaRonde

À la mine LaRonde, la production d'or a reculé de 17,1 % pour s'établir à 58 635 onces au deuxième trimestre de 2023, comparativement à 70 736 onces au deuxième trimestre de 2022, en raison principalement de la diminution du débit et des teneurs en or moins élevées qui s'expliquent par la transition à une méthode d'exploitation sans piliers. Les coûts de production de la mine LaRonde ont été de 64,0 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, une hausse de 88,4 % par rapport aux coûts de production de 33,9 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, en raison surtout du calendrier des ventes de stocks, en partie contrebalancé par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

La production d'or à la mine LaRonde a diminué de 25,3 % pour atteindre 118 168 onces pour le premier semestre de 2023, en comparaison de 158 285 onces pour le premier semestre de 2022, en raison principalement d'une diminution du débit et des teneurs en or moins élevés qui s'expliquent par la transition à une méthode d'exploitation sans piliers. Les coûts de production de la mine LaRonde ont été de 103,7 millions de dollars au premier semestre de 2023, une hausse de 29,9 % par rapport aux coûts de production de 79,8 millions de dollars au premier semestre de 2022, en raison surtout du calendrier des ventes de stocks, en partie contrebalancé par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

Mine LaRonde, zone 5

La production d'or à la mine LaRonde, zone 5 a augmenté de 2,1 % pour atteindre 18 145 onces au deuxième trimestre de 2023 en comparaison de 17 774 onces au deuxième trimestre de 2022, en raison principalement de l'augmentation du volume de minerai traité et de l'amélioration des taux de récupération, en partie contrebalancées par la teneur en or moins élevée. Les coûts de production de la mine LaRonde, zone 5, se sont chiffrés à 21,8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, une hausse de 27,0 % par rapport aux coûts de production de 17,1 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022. Cette hausse est principalement attribuable au calendrier des ventes de stocks et à une augmentation des coûts liés aux activités minières souterraines et de broyage, contrebalancés en partie par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

La production d'or à la mine LaRonde, zone 5 a augmenté de 8,4 % pour atteindre 38 219 onces pour le premier semestre de 2023, en comparaison de 35 262 onces pour le premier semestre de 2022, en raison principalement de la hausse du nombre de tonnes de minerai traité et de l'amélioration des taux de récupération, contrebalancées en partie par une teneur en or moins élevée. Les coûts de production de la mine LaRonde, zone 5 se sont chiffrés à 44,0 millions de dollars au premier semestre de 2023, une hausse de 29,9 % par rapport aux coûts de production de 33,9 millions de dollars pour le premier semestre de 2022, en raison principalement du calendrier des ventes de stocks et d'une augmentation des coûts liés aux activités minières souterraines et de broyage, contrebalancés en partie par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

Complexe Canadian Malartic

Au deuxième trimestre de 2023, la production d'or au complexe Canadian Malartic a augmenté de 103,9 % pour s'établir à 177 755 onces, comparativement à une production d'or (selon la quote-part) de 87 186 onces au deuxième trimestre de 2022, en raison de l'augmentation du pourcentage de participation de la société d'une période à l'autre, qui est passé de 50 % à 100 % par suite de la transaction avec Yamana. Les coûts de production du complexe Canadian Malartic se sont établis à 144,2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, une hausse de 155,6 % par rapport aux coûts de production de 56,4 millions de dollars selon la participation de 50 % dans le complexe Canadian Malartic au deuxième trimestre de 2022. Cette hausse s'explique par l'incidence du changement de pourcentage de participation d'une période à l'autre et la comptabilisation des ajustements de la juste valeur des stocks dans le cadre de la transaction avec Yamana, le tout en partie contrebalancé par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

Au premier semestre de 2023, la production d'or au complexe Canadian Malartic a augmenté de 54,1 % pour s'établir à 258 440 onces, comparativement à une production d'or (selon la quote-part) de 167 695 onces au premier semestre de 2022, en raison du changement de pourcentage de participation de la société d'une période à l'autre par suite de la transaction avec Yamana. Les coûts de production du complexe Canadian Malartic se sont établis à 201,5 millions de dollars au premier semestre de 2023, une hausse de 77,8 % par rapport aux coûts de production de 113,3 millions de dollars selon la participation de 50 % dans le complexe Canadian Malartic au premier semestre de 2022. Cette hausse s'explique par l'incidence du changement de pourcentage de participation d'une période à l'autre et la comptabilisation des ajustements de la juste valeur des stocks dans le cadre de la transaction avec Yamana, le tout en partie contrebalancé par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Mine Goldex

La production d'or à la mine Goldex a augmenté de 2,3 % pour atteindre 37 716 onces au deuxième trimestre de 2023 en comparaison de 36 877 onces au deuxième trimestre de 2022, en raison principalement de l'augmentation du volume de minerai traité, en partie contrebalancée par la baisse des taux de récupération. Les coûts de production de la mine Goldex se sont chiffrés à 28,2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, une hausse de 6,1 % par rapport aux coûts de production de 26,5 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022. Cette hausse est principalement attribuable à une augmentation des coûts de production liés aux activités minières souterraines, contrebalancée en partie par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

La production d'or à la mine Goldex a augmenté de 0,6 % pour atteindre 71 739 onces pour le premier semestre de 2023, en comparaison de 71 322 onces pour le premier semestre de 2022, en raison principalement de la teneur en or plus élevée, contrebalancée en partie par la baisse des volumes de minerai traité. Les coûts de production de la mine Goldex se sont chiffrés à 56,0 millions de dollars au premier semestre de 2023, une hausse de 6,2 % par rapport aux coûts de production de 52,7 millions de dollars au premier semestre de 2022. Cette hausse s'explique principalement par une augmentation des coûts liés aux activités minières souterraines et de broyage et le calendrier des ventes de stocks, en partie contrebalancés par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

Mine Detour Lake

La production d'or à la mine Detour Lake a diminué de 13,4 % pour atteindre 169 352 onces au deuxième trimestre de 2023 en comparaison de 195 515 onces au deuxième trimestre de 2022, en raison principalement de la teneur en or moins élevée, en partie contrebalancée par l'augmentation du volume de minerai traité. Les coûts de production de la mine Detour Lake se sont établis à 112,8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, en baisse de 17,9 % par rapport aux coûts de production de 137,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, en raison principalement de la comptabilisation au deuxième trimestre de 2022 d'ajustements de la juste valeur des stocks dans le cadre de la répartition du prix d'acquisition, alors qu'aucun ajustement de la sorte n'a été comptabilisé 2023.

Au premier semestre de 2023, la production d'or à la mine Detour Lake a augmenté de 11,9 % pour s'établir à 331 209 onces, comparativement à 295 958 onces au premier semestre de 2022; comme la fusion a été conclue le 8 février 2022, la période comparative ne comprend que la production pour la période allant du 8 février 2022 au 30 juin 2022. Les coûts de production de la mine Detour Lake se sont établis à 226,8 millions de dollars au premier semestre de 2023, en baisse de 11,9 % par rapport aux coûts de production de 257,4 millions de dollars au premier semestre de 2022, en raison principalement du fait que la période comparative comprend des ajustements de la juste valeur des stocks, alors qu'aucun ajustement de la sorte n'a été comptabilisé en 2023, et qu'elle ne comprend que les coûts de la période allant du 8 février 2022 au 30 juin 2022.

Mine Macassa

La production d'or à la mine Macassa a diminué de 6,9 % pour se fixer à 57 044 onces au deuxième trimestre de 2023 en comparaison de 61 262 onces au deuxième trimestre de 2022, en raison principalement de la teneur en or moins élevée, en partie contrebalancée par l'augmentation du volume de minerai traité. Les coûts de production se sont établis à 38,5 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, en hausse de 16,8 % par rapport aux coûts de production de 33,0 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, en raison principalement de l'augmentation des activités d'extraction et du calendrier de vente des stocks, en partie contrebalancés par la comptabilisation d'ajustements de la juste valeur des stocks dans le cadre de la répartition du prix d'acquisition, alors qu'aucun ajustement de la sorte n'a été comptabilisé en 2023.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

La production d'or à la mine Macassa a augmenté de 41,3 % pour s'établir à 121 159 onces, comparativement à 85 750 onces pour le premier semestre de 2022; comme la fusion a été conclue le 8 février 2022, la période comparative ne comprend que la production pour la période allant du 8 février 2022 au 30 juin 2022. Les coûts de production se sont établis à 76,5 millions de dollars pour le premier semestre de 2023, en hausse de 17,1 % par rapport aux coûts de production de 65,3 millions de dollars pour le premier semestre de 2022, en raison principalement de l'augmentation des activités d'extraction et du calendrier de vente des stocks; la variation découle également du fait que la période comparative ne comprend que les coûts de la période allant du 8 février 2022 au 30 juin 2022.

Mine Meliadine

La production d'or à la mine Meliadine a diminué de 10,1 % pour atteindre 87 682 onces au deuxième trimestre de 2023 en comparaison de 97 572 onces au deuxième trimestre de 2022, en raison principalement de la teneur en or moins élevée, en partie contrebalancée par l'augmentation du volume de minerai traité. Les coûts de production de la mine Meliadine se sont élevés à 78,8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, une baisse de 8,8 % par rapport aux coûts de production de 86,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, en raison principalement du calendrier des ventes de stocks et de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre, en partie contrebalancés par la hausse des coûts du carburant et des frais de logistique.

La production d'or à la mine Meliadine a diminué de 0,1 % pour atteindre 178 149 onces pour le premier semestre de 2023, en comparaison de 178 276 onces pour le premier semestre de 2022, en raison principalement de l'augmentation du volume de minerai traité, en partie contrebalancée par une teneur en or moins élevée. Les coûts de production de la mine Meliadine se sont élevés à 160,0 millions de dollars au premier semestre de 2023, une baisse de 3,1 % par rapport aux coûts de production de 165,1 millions de dollars au premier semestre de 2022, surtout en raison du calendrier des ventes de stocks, d'une diminution des frais de découverte différés et de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre, le tout en partie contrebalancé par la hausse des coûts du carburant et des frais de logistique.

Complexe Meadowbank

La production d'or au complexe Meadowbank a diminué de 2,0 % pour atteindre 94 775 onces au deuxième trimestre de 2023 en comparaison de 96 698 onces au deuxième trimestre de 2022, en raison principalement de la teneur en or moins élevée, en partie contrebalancée par l'augmentation du volume de minerai traité. Les coûts de production du complexe Meadowbank se sont chiffrés à 117,5 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, une hausse de 9,4 % par rapport aux coûts de production de 107,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des coûts liés aux activités minières souterraines et à la hausse des coûts du carburant et des frais de logistique, contrebalancées en partie par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

La production d'or au complexe Meadowbank a augmenté de 31,6 % pour atteindre 205 885 onces pour le premier semestre de 2023, en comparaison de 156 463 onces pour le premier semestre de 2022, en raison principalement d'une hausse du nombre de tonnes de minerai traité et de la teneur en or plus élevée. À la mi-janvier 2022, la mine a retrouvé un niveau d'exploitation normal après que la société a priorisé les activités de production et réduit le niveau de certaines activités de soutien, y compris la mise en valeur souterraine, en réponse à l'écllosion provoquée par le variant Omicron de la COVID-19 en décembre 2021, ce qui a influé sur la séquence d'extraction. Les coûts de production du complexe Meadowbank se sont élevés à 247,5 millions de dollars au premier semestre de 2023, une hausse de 21,3 % par rapport aux coûts de production de 204,1 millions de dollars au premier semestre de 2022, sous l'effet principalement de la hausse des coûts d'exploitation minière et des coûts du carburant et des frais de logistique, le tout en partie contrebalancé par une augmentation des stocks de minerai, une diminution des frais de découverte différés et la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

La production commerciale au projet souterrain Amaruq a commencé en août 2022.

Mine Fosterville

La production d'or à la mine Fosterville a diminué de 4,9 % pour atteindre 81 813 onces au deuxième trimestre de 2023 en comparaison de 86 065 onces au deuxième trimestre de 2022, en raison principalement de la teneur en or moins élevée découlant principalement de la séquence d'extraction, en partie contrebalancée par l'augmentation du tonnage. Les coûts de production se sont établis à 35,8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, une baisse de 25,8 % par rapport aux coûts de production de 48,3 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022. Cette baisse est essentiellement attribuable à la comptabilisation au deuxième trimestre de 2022 d'ajustements de la juste valeur des stocks dans le cadre de la répartition du prix d'acquisition, alors qu'aucun ajustement de la sorte n'a été comptabilisé en 2023.

Au premier semestre de 2023, la production d'or à la mine Fosterville a augmenté de 0,3 % pour s'établir à 168 371 onces, comparativement à 167 892 onces au premier semestre de 2022; comme la fusion a été conclue le 8 février 2022, la période comparative ne comprend que la production pour la période allant du 8 février 2022 au 30 juin 2022. Les coûts de production se sont établis à 72,4 millions de dollars pour le premier semestre de 2023, en baisse de 46,9 % par rapport aux coûts de production de 136,3 millions de dollars pour le premier semestre de 2022, en raison principalement de la comptabilisation au premier semestre de 2022 des ajustements de la juste valeur des stocks dans le cadre de la répartition du prix d'acquisition en 2023 et du fait que la période comparative ne comprend que les coûts allant de la période du 8 février 2022 au 30 juin 2022.

Le 29 mai 2023, la Victorian EPA (State of Victoria Environmental Protection Authority) a levé l'avis d'interdiction visant Fosterville qui avait été imposé à la fin de 2021, ce qui a permis à la mine de reprendre ses activités normales tout au long du mois de juin.

Mine Kittilä

À la mine Kittilä, la production d'or a diminué de 22,7 % pour s'établir à 50 130 onces au deuxième trimestre de 2023, en comparaison de 64 814 onces au deuxième trimestre de 2022, en raison principalement d'une baisse du nombre de tonnes de minerai traité, contrebalancée en partie par la teneur en or plus élevée. Les coûts de production de la mine Kittilä se sont chiffrés à 43,3 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, une baisse de 18,7 % par rapport aux coûts de production de 53,3 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022. Cette baisse est principalement attribuable à la consommation de stocks de minerai et au calendrier des ventes de stocks, contrebalancés en partie par la hausse des coûts liés aux activités de broyage.

La production d'or à la mine Kittilä a augmenté de 3,2 % pour atteindre 113 822 onces pour le premier semestre de 2023, en comparaison de 110 322 onces pour le premier semestre de 2022, en raison principalement de la teneur en or plus élevée et de la hausse des taux de récupération, contrebalancées en partie une baisse du nombre de tonnes de minerai traité. Les coûts de production de la mine Kittilä se sont chiffrés à 96,6 millions de dollars pour le premier semestre de 2023, une baisse de 6,0 % par rapport aux coûts de production de 102,8 millions de dollars pour le premier semestre de 2022. Cette baisse est principalement attribuable à une augmentation des stocks de minerai et au calendrier des ventes de stocks, contrebalancés en partie par une augmentation des coûts liés aux activités de broyage.

En 2020, la Regional State Administrative Agency du nord de la Finlande a accordé à Agnico Eagle Finland Oy (« Agnico Finlande ») des permis environnementaux et des permis d'utilisation de l'eau pour permettre à Agnico Finlande d'agrandir l'installation de stockage des résidus CIL2, d'étendre les activités de la mine Kittilä à 2,0 mtpa et de construire une nouvelle conduite d'évacuation des eaux. Ces permis ont ensuite été portés en appel devant le tribunal administratif de Vaasa en Finlande. La demande d'appel a été accueillie en partie en juillet 2022, de sorte que les permis ont été de nouveau soumis à l'examen de la Regional State Administrative Agency du nord de la Finlande.

En août 2022, Agnico Finlande a interjeté appel des décisions du tribunal administratif de Vaasa devant la Cour administrative suprême (« CAS ») de Finlande et a demandé que la CAS restitue les permis par décision provisoire en attendant le résultat final de l'appel.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Le 1^{er} novembre 2022, la CAS a rendu une décision provisoire confirmant la validité du permis initial de l'installation de stockage des résidus de CIL2 et restituant les permis en matière de niveaux d'émissions d'azote pour l'exercice 2022. La décision provisoire de la CAS n'a pas restitué l'autorisation d'Agnico Finlande d'étendre les activités de la mine Kittilä à 2,0 mtpa. La décision du TAV est valide jusqu'à ce qu'une décision finale soit rendue par la CAS. Au cours du quatrième trimestre de 2022, Agnico Finlande a réduit ses niveaux de production souterraine pour se conformer aux exigences de volume de production minière. Agnico Finlande prévoit maintenant que la CAS rendra sa décision finale au cours du troisième trimestre de 2023. Entre-temps, la société continuera d'exercer ses activités conformément à son permis d'exploitation minière actuel de 1,6 mtpa tout en conservant la souplesse nécessaire sur le plan opérationnel pour atteindre un volume de 2,0 mtpa dans l'éventualité d'une décision finale positive de la CAS.

Si la CAS ne renouvelle pas les permis que la RSAA a accordés à Agnico Finlande en 2020 qui lui permettaient de produire à une capacité maximale de 2,0 mtpa, la société serait tenue de réduire ses activités au cours du quatrième trimestre de 2023 afin de respecter les taux permis et a l'intention de présenter une demande de permis révisée pour faire passer le niveau de production à 2,0 mtpa ou plus.

Mine Pinos Altos

À la mine Pinos Altos, la production d'or a diminué de 3,7 % pour s'établir à 22 159 onces au deuxième trimestre de 2023, en comparaison de 23 020 onces au deuxième trimestre de 2022, en raison de la teneur en or moins élevée et de la baisse des taux de récupération, compensées en partie par le nombre plus élevé de tonnes de minerai traité. Les coûts de production de la mine Pinos Altos se sont chiffrés à 34,7 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, une baisse de 13,0 % par rapport aux coûts de production de 39,9 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022. Cette baisse est principalement attribuable au calendrier des ventes de stocks et à une baisse des coûts liés aux activités minières souterraines, contrebalancés en partie par la hausse des coûts liés aux activités minières de broyage et l'appréciation du peso mexicain par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

La production d'or à la mine Pinos Altos a diminué de 3,9 % pour atteindre 46 293 onces pour le premier semestre de 2023, en comparaison de 48 190 onces pour le premier semestre de 2022, en raison principalement de la teneur en or moins élevée, compensée en partie une hausse du nombre de tonnes de minerai traité. Les coûts de production de la mine Pinos Altos se sont chiffrés à 67,6 millions de dollars pour le premier semestre de 2023, une baisse de 6,6 % par rapport aux coûts de production de 72,4 millions de dollars pour le premier semestre de 2022. Cette baisse est principalement attribuable au calendrier des ventes de stocks, contrebalancé en partie par la hausse des coûts liés aux activités minières de broyage et l'appréciation du peso mexicain par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

Mine La India

À la mine La India, la production d'or a diminué de 10,9 % pour s'établir à 17 833 onces au deuxième trimestre de 2023, en comparaison de 20 016 onces au deuxième trimestre de 2022, en raison principalement d'une baisse du nombre de tonnes de minerai traité, contrebalancée en partie par une teneur en or plus élevée. Les coûts de production de la mine La India se sont élevés à 23,6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, une augmentation de 35,5 % par rapport aux coûts de production de 17,5 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, en raison principalement de la consommation des stocks de minerai traité par lixiviation et de l'appréciation du peso mexicain par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

La production d'or à la mine La India a diminué de 18,1 % pour atteindre 34 154 onces pour le premier semestre de 2023, en comparaison de 41 718 onces pour le premier semestre de 2022, en raison principalement d'une baisse du nombre de tonnes de minerai traité, compensée en partie par une teneur en or plus élevée. Les coûts de production de la mine La India se sont élevés à 43,7 millions de dollars pour le premier semestre de 2023, une augmentation de 24,3 % par rapport aux coûts de production de 35,2 millions de dollars pour le premier semestre de 2022, en raison principalement de la consommation des stocks de minerai traité par lixiviation et de l'appréciation du peso mexicain par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Examen de l'état de la situation financière

Le total de l'actif s'établissait à 29,3 milliards de dollars au 30 juin 2023, une hausse de 24,8 %, ou 5,8 milliards de dollars, par rapport au total de l'actif de 23,5 milliards de dollars au 31 décembre 2022, en raison essentiellement des actifs acquis dans le cadre de la transaction avec Yamana. La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissaient à 432,5 millions de dollars au 30 juin 2023, en baisse de 226,1 millions de dollars par rapport à ceux au 31 décembre 2022. Cette baisse s'explique essentiellement par les sorties de fonds associées à la transaction avec Yamana et la hausse des dépenses d'investissement, le tout en partie contrebalancé par des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation plus importantes d'une période à l'autre. Les stocks ont augmenté de 44,0 millions de dollars, passant de 1 209,1 millions de dollars au 31 décembre 2022 à 1 253,1 millions de dollars au 30 juin 2023, principalement en raison des stocks acquis dans le cadre de la transaction avec Yamana, en partie contrebalancés par la consommation saisonnière de stocks de carburant au Nunavut. Les autres actifs courants ont augmenté de 113,0 millions de dollars, passant de 260,0 millions de dollars au 31 décembre 2022 à 373,0 millions de dollars au 30 juin 2023, en raison surtout d'une augmentation de 79,0 millions de dollars des charges payées d'avance à Canadian Malartic par suite de la transaction avec Yamana, du début de la période du transport maritime au Nunavut et d'une augmentation de 36,9 millions de dollars de l'impôt exigible à recouvrer. Les autres actifs non courants ont augmenté de 583,6 millions de dollars entre le 31 décembre 2022 et le 30 juin 2023, en raison principalement des investissements de 290,0 millions de dollars dans le projet de mise en valeur du gisement de cuivre et de zinc San Nicolás et d'une augmentation de 261,1 millions de dollars des stocks de minerai non courants d'une période à l'autre.

L'augmentation des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines, qui sont passées de 18,5 milliards de dollars au 31 décembre 2022 à 21,2 milliards de dollars au 30 juin 2023, est surtout liée à l'inclusion des actifs acquis dans le cadre de la transaction avec Yamana, et aux acquisitions de 861,1 millions de dollars incorporées dans le coût des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines, le tout en partie contrebalancé par une augmentation de 685,2 millions de dollars des amortissements pour le semestre clos le 30 juin 2023. Le goodwill a augmenté, passant de 2 044,1 millions de dollars au 31 décembre 2022 à 4 574,8 millions de dollars au 30 juin 2023, ce qui s'explique par l'ajout du goodwill dans la répartition préliminaire du prix d'acquisition en lien avec la transaction avec Yamana. La juste valeur attribuée aux actifs acquis et aux passifs repris dans le prix d'acquisition de la transaction avec Yamana est provisoire et est assujettie aux ajustements fondés sur d'autres analyses et évaluations effectuées au cours de la période d'évaluation, qui ne doit pas excéder douze mois à compter de la date d'acquisition.

Le total du passif s'établissait à 9 358,4 millions de dollars au 30 juin 2023, en hausse de 2 105,0 millions de dollars par rapport à celui de 7 253,5 millions de dollars au 31 décembre 2022. Le montant net des passifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés a augmenté de 945,3 millions de dollars entre le 31 décembre 2022 et le 30 juin 2023, en lien surtout avec l'ajout du montant net des passifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés lié à l'acquisition de la participation de Yamana dans ses actifs canadiens. La dette à long terme a augmenté de 699,9 millions de dollars en raison d'un montant net de 100,0 millions de dollars prélevé sur la facilité de crédit de la société. Le 28 avril 2023, la société a prélevé un montant de 600,0 millions de dollars sur une facilité d'emprunt à terme afin de rembourser des montants prélevés antérieurement sur sa facilité de crédit. Les autres passifs s'établissaient à 359,6 millions de dollars au 30 juin 2023, en hausse de 287,0 millions de dollars par rapport à 72,6 millions de dollars au 31 décembre 2022, en raison principalement d'un passif de 268,1 millions de dollars engagé en lien avec le financement du projet San Nicolás. Les provisions non courantes pour restauration des lieux ont augmenté de 108,5 millions de dollars entre le 31 décembre 2022 et le 30 juin 2023, en raison principalement de la provision pour restauration des lieux additionnelle acquise dans le cadre de la transaction avec Yamana. Les dettes fournisseurs et charges à payer ont augmenté de 134,2 millions de dollars entre le 31 décembre 2022 et le 30 juin 2023, en raison principalement du calendrier des paiements. Le montant net d'impôts sur le résultat à payer a augmenté de 76,1 millions de dollars entre le 31 décembre 2022 et le 30 juin 2023, du fait que la charge d'impôt exigible a été supérieure aux paiements versés aux autorités fiscales.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Bien que la société conclue à l'occasion des contrats pour limiter le risque associé à la chute des prix des sous-produits des métaux, à l'accroissement du coût des devises (y compris les dépenses d'investissement) et du coût des intrants, les contrats servent de couverture économique pour les risques sous-jacents et ne sont pas détenus à des fins de spéculation. Agnico Eagle n'a pas recours à des contrats complexes sur dérivés pour couvrir les risques auxquels elle est exposée. Au cours du premier semestre de 2023, la société a mis en place des positions de couverture sur les devises pour soutenir les principaux coûts des intrants utilisés dans les hypothèses de budgétisation et de planification minière. Au 30 juin 2023, la société avait des contrats sur instruments dérivés de change en cours liés à des dépenses de 2 134,9 millions de dollars qui seront engagées en 2023 et en 2024 (2 907,9 millions de dollars au 31 décembre 2022) et des contrats sur instruments dérivés sur le carburant diesel liés à 17,0 millions de gallons de mazout (19,0 millions au 31 décembre 2022).

Situation de trésorerie et sources de financement

Au 30 juin 2023, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la société totalisaient 432,5 millions de dollars en regard de 658,6 millions de dollars au 31 décembre 2022. La société a pour politique d'investir l'excédent de trésorerie dans des placements qui, de l'avis de la société, sont des placements hautement liquides dont la qualité de crédit est élevée afin de réduire les risques liés à ces placements. Ces placements, dont l'échéance résiduelle est de plus de trois mois et de moins de un an à la date d'achat, sont classés à titre de placements à court terme. Les placements dont l'échéance résiduelle est de moins de trois mois à la date d'achat sont classés à titre d'équivalents de trésorerie. Les décisions de la société à l'égard de la longueur des échéances des placements qu'elle détient sont fondées sur les besoins de flux de trésorerie, les taux de rendement et divers autres facteurs.

Le fonds de roulement (actifs courants moins passifs courants) a diminué pour s'établir à 1 103,3 millions de dollars au 30 juin 2023, comparativement à 1 233,6 millions de dollars au 31 décembre 2022, en raison surtout d'une diminution de 226,1 millions de dollars de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et d'une hausse de 134,2 millions de dollars des dettes fournisseurs et charges à payer, le tout en partie compensé par une hausse de 113,0 millions de dollars des autres actifs courants et une diminution de 100,0 millions de dollars de la partie courante de la dette à long terme.

Le 7 avril 2023, Moody a relevé la perspective de la note de crédit de la société, la faisant passer de « stable » à « positive », tout en confirmant la note de crédit de Baa2. Le 20 juin 2023, Fitch Ratings a confirmé la note de crédit d'Agnico Eagle de BBB+, avec perspective stable. Ces notes de crédit de première qualité reflètent la solidité des activités et du profil de crédit de la société, ainsi que son faible niveau d'endettement et ses politiques financières prudentes tout en reconnaissant les avantages de la taille, de l'envergure et des activités de la société dans les territoires favorables à l'industrie minière.

Sous réserve de divers risques et incertitudes, y compris ceux présentés dans le présent rapport de gestion et dans la notice annuelle de la société, la société estime pouvoir générer suffisamment de flux de trésorerie d'exploitation et disposer d'une trésorerie et de facilités de crédit suffisantes pour financer ses besoins au titre des activités courantes, du fonds de roulement, des obligations contractuelles, des dettes venant à échéance, ainsi que des dépenses d'investissement et programmes d'exploration prévus. Bien que la société estime que ses sources de financement seront suffisantes pour respecter tous ses engagements obligatoires et discrétionnaires, si des événements imprévus viennent changer la situation financière de la société dans l'avenir, la société peut choisir de diminuer certains de ses engagements de dépenses discrétionnaires, lesquels comprennent certaines dépenses d'investissement et certains frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise. Se reporter à la rubrique « Profil des risques » du présent rapport de gestion.

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté pour s'établir à 722,0 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, par rapport à 633,3 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022 du fait surtout de l'augmentation du volume des ventes d'or au complexe Canadian Malartic par suite de la transaction avec Yamana, de l'augmentation de 5,8 % du prix obtenu pour l'or et des variations plus favorables du fonds de roulement entre les deux périodes, le tout en partie contrebalancé par la baisse du volume de ventes d'or aux mines Meliadine, Detour Lake et Kittilä et la hausse des coûts de production au cours de la période considérée.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté pour atteindre 1 371,6 millions de dollars pour le premier semestre de 2023, en comparaison de 1 140,7 millions de dollars pour le premier semestre de 2022, en raison principalement d'une hausse du volume des ventes d'or au complexe Canadian Malartic par suite de la transaction avec Yamana, d'une hausse des ventes d'or au complexe Meadowbank et à la mine Macassa et d'une hausse de 3,4 % du prix obtenu pour l'or au cours de la période considérée. La hausse des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation s'explique également par la réduction des autres charges, des frais d'exploration et des charges administratives au cours de la période considérée.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont augmenté pour atteindre 450,2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, comparativement à 394,1 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, ce qui s'explique surtout par un produit non récurrent de 40,0 millions de dollars tiré du remboursement d'un prêt en 2022 et des dépenses d'investissement supplémentaires de 15,0 millions de dollars d'une période à l'autre. La hausse des dépenses d'investissement d'une période à l'autre est principalement attribuable aux dépenses liées au complexe Canadian Malartic par suite de la transaction avec Yamana.

Au deuxième trimestre de 2023, la société a fait l'acquisition de titres de capitaux propres et d'autres placements d'un montant de 29,4 millions de dollars, en regard de 18,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022. Les titres de capitaux propres et autres placements de la société consistent principalement en des placements dans des actions ordinaires et des bons de souscription d'actions d'entités de l'industrie minière.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont augmenté pour atteindre 1 848,9 millions de dollars au premier semestre de 2023, en regard de flux de trésorerie provenant des activités d'investissement de 141,5 millions de dollars au premier semestre de 2022, essentiellement en raison de la contrepartie en espèces nette de 1 000,6 millions de dollars versée par la société dans le cadre de la transaction avec Yamana, d'un montant en espèces non récurrent de 838,7 millions de dollars obtenu en 2022 dans le cadre de la fusion et des dépenses d'investissement additionnelles de 106,8 millions de dollars d'une période à l'autre. La hausse des dépenses d'investissement d'une période à l'autre est principalement attribuable à l'augmentation des dépenses au complexe Canadian Malartic par suite de la transaction avec Yamana et aux acquisitions effectuées au complexe Meadowbank et à la mine Detour Lake.

Au premier semestre de 2023, la société a fait l'acquisition de titres de capitaux propres et d'autres placements d'un montant de 44,2 millions de dollars par rapport à un montant de 31,9 millions de dollars au premier semestre de 2022.

Activités de financement

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont augmenté pour atteindre 582,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, comparativement à 294,3 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, ce qui s'explique surtout par un remboursement de 900,0 millions de dollars sur la facilité de crédit utilisée pour financer la transaction avec Yamana. Le remboursement de la facilité de crédit a été en partie financé par un produit net de 599,0 millions de dollars tiré de la facilité d'emprunt à terme.

La société a émis des actions ordinaires pour un produit net de 20,1 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, comparativement à 11,2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, en raison de l'exercice d'options dans le cadre du régime d'options sur actions à l'intention des employés et d'émissions dans le cadre du programme d'incitation à l'achat d'actions et du régime de réinvestissement des dividendes.

La société n'a racheté aucune action dans le cadre de l'OPRA au deuxième trimestre de 2023. Au cours du deuxième trimestre de 2022, la société a racheté 453 000 actions ordinaires pour un montant de 22,3 millions de dollars à un prix moyen de 49,13 \$ dans le cadre de l'OPRA.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement ont augmenté pour atteindre 254,1 millions de dollars au premier semestre de 2023, en regard de flux de trésorerie affectés aux activités de financement de 462,2 millions de dollars au premier semestre de 2022, essentiellement en raison d'un produit net de 599,0 millions de dollars tiré de la facilité d'emprunt à terme qui a été utilisé pour rembourser partiellement la facilité de crédit par suite de la transaction avec Yamana, d'un produit net de 100,0 millions de dollars tiré de la facilité de crédit et d'une diminution de 25,0 millions de dollars des remboursements des billets de premier rang d'une période à l'autre.

La société a émis des actions ordinaires pour un produit net 37,0 millions de dollars au premier semestre de 2023, comparativement à 34,4 millions de dollars au premier semestre de 2022, en raison de l'exercice d'options dans le cadre du régime d'options sur actions à l'intention des employés et d'émissions dans le cadre du programme d'incitation à l'achat d'actions et du régime de réinvestissement des dividendes.

Au cours du premier semestre clos de 2023, la société a racheté 100 000 actions ordinaires pour un montant de 4,8 millions de dollars à un prix moyen de 47,74 \$ dans le cadre de l'OPRA. Au cours du premier semestre de 2022, la société a racheté 453 000 actions ordinaires pour un montant de 22,3 millions de dollars à un prix moyen de 49,13 \$ dans le cadre de l'OPRA.

Le 27 avril 2023, Agnico Eagle a déclaré un dividende trimestriel en espèces de 0,40 \$ par action ordinaire versé le 15 juin 2023 aux porteurs d'actions ordinaires de la société inscrits le 1^{er} juin 2023. Agnico Eagle déclare un dividende en espèces chaque année depuis 1983. Au deuxième trimestre de 2023, la société a versé des dividendes de 165,3 millions de dollars, par rapport aux dividendes de 149,8 millions de dollars versés au deuxième semestre de 2022. Au premier semestre de 2023, la société a versé des dividendes de 321,4 millions de dollars, une hausse de 16,8 millions de dollars par rapport aux dividendes de 304,6 millions de dollars versés au premier semestre de 2022. Bien que la société envisage de continuer à verser des dividendes, les dividendes futurs seront à la discrétion du conseil d'administration et dépendront de certains facteurs, tels que le résultat, la situation financière et les besoins en matière de capital.

Au premier semestre de 2023, la société a prélevé un montant de 1,0 milliard de dollars sur sa facilité de crédit, essentiellement pour financer la contrepartie en espèces versée dans le cadre de la transaction avec Yamana et a remboursé 900,0 millions de dollars sur le montant prélevé. Le remboursement a été en partie financé par un montant de 600,0 millions de dollars prélevé sur la facilité d'emprunt à terme de la société. Au premier semestre de 2022, la société a prélevé et remboursé un montant de 100,0 millions de dollars sur la facilité de crédit, essentiellement pour respecter les exigences d'exploitation. Au 30 juin 2023, l'encours de la facilité de crédit de la société était de 100,0 millions de dollars. Le montant disponible en vertu de la facilité de crédit est réduit du montant des lettres de crédit en cours à cette date, soit 1,0 million de dollars au 30 juin 2023, de sorte qu'un montant de 1 099,0 millions de dollars est disponible pour des prélèvements futurs.

La société a cinq facilités de lettres de crédit non consenties auprès de certaines institutions financières (les « facilités de lettres de crédit »). Au 30 juin 2023, les montants disponibles aux termes de ces facilités de lettres de crédit étaient comme suit : 400,0 millions de dollars canadiens, 320,0 millions de dollars canadiens, 200,0 millions de dollars canadiens, 200,0 millions de dollars canadiens et 75,0 millions de dollars canadiens. Au 30 juin 2023, la valeur nominale totale de la tranche non utilisée des lettres de crédit aux termes des facilités de lettres de crédit s'élevait à 715,6 millions de dollars. De plus, la société dispose d'une facilité de cautionnement (la « facilité de cautionnement ») auprès d'une institution financière lui accordant une facilité de lettres de garantie non consentie de 25,0 millions de dollars. Au 30 juin 2023, la valeur nominale totale de la tranche non utilisée des garanties aux termes de la facilité de garantie s'élevait à 12,5 millions de dollars.

Au 30 juin 2023, la société respectait toutes les clauses restrictives aux termes de la facilité de crédit, de la facilité d'emprunt à terme, des facilités de lettres de crédit, de la facilité de cautionnement et des billets garantis de premier rang non assortis d'une sûreté de 1 250,0 millions de dollars.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Profil des risques

La société est exposée à d'importants risques, y compris au risque lié aux fluctuations des prix des produits de base, au risque de change et à d'autres risques, en raison de la nature inhérente des activités d'exploration, de mise en valeur et d'exploitation des sites renfermant des métaux précieux. L'évolution de la conjoncture économique et la volatilité des marchés des capitaux pourraient avoir une incidence importante sur le coût et la disponibilité du financement ainsi que sur l'ensemble des liquidités d'Agnico Eagle. Les produits, les résultats et les flux de trésorerie d'Agnico Eagle subissent les contrecoups des fluctuations des prix de l'or, de l'argent, du zinc et du cuivre. L'instabilité des prix de l'énergie, des produits de base et des produits de consommation ainsi que des taux de change a une incidence sur les coûts de production. La société est exposée à des risques liés aux pandémies et à d'autres éclosions de maladies transmissibles, telles que la COVID-19, ainsi qu'aux incidences économiques qui en découlent. Pour une analyse plus détaillée de ces risques inhérents, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle déposée sur le site Web SEDAR des ACVM et auprès de la SEC en tant qu'élément du formulaire 40-F.

Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction de la société est responsable de la mise en œuvre et du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et des contrôles et procédures de communication de l'information.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un cadre visant à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS. La direction s'est appuyée sur le cadre de travail intitulé *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (« cadre de 2013 »), pour évaluer l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

Les contrôles et procédures de communication de l'information constituent un cadre plus général visant à fournir une assurance raisonnable que l'information devant être présentée par la société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières est recueillie, traitée, résumée et communiquée dans les délais prescrits par ces lois, et comprennent des contrôles et des procédures conçus pour fournir l'assurance que l'information devant être présentée par la société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports transmis en vertu des lois sur les valeurs mobilières est recueillie puis communiquée à la direction de la société afin que les décisions soient prises en temps opportun en ce qui a trait à la communication de l'information.

Ensemble, les cadres que constituent le contrôle interne à l'égard de l'information financière et les contrôles et procédures de communication de l'information fournissent un contrôle interne à l'égard de l'information financière et de la communication de l'information. La société maintient des contrôles et procédures de communication de l'information qui visent à fournir une assurance raisonnable que l'information devant être présentée par la société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières est recueillie puis communiquée en temps opportun. En raison des limites qui leur sont inhérentes, la société reconnaît que le contrôle interne à l'égard de l'information financière et les contrôles et procédures de communication de l'information, quelle qu'en soit la qualité de conception, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable pour ce qui est d'atteindre les objectifs souhaités en matière de contrôle, et par conséquent, ne permettent pas nécessairement de prévenir ou de détecter toutes les anomalies. De plus, l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures varie.

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2023, nos contrôles internes n'ont subi aucune modification ayant eu une incidence significative, ou raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR

Le présent rapport de gestion présente certaines mesures de rendement financier, y compris le résultat net ajusté, le résultat net ajusté par action, le total des coûts au comptant par once d'or produite (en fonction des sous-produits et des coproduits), les coûts des sites miniers par tonne, les coûts de maintien tout compris par once d'or produite (en fonction des sous-produits et des coproduits), la marge d'exploitation, les dépenses d'investissement de maintien et les dépenses d'investissement de mise en valeur, qui ne sont pas des mesures reconnues selon les IFRS. Ces mesures peuvent ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres producteurs aurifères. Les mesures de rendement financier non conformes aux PCGR doivent être prises en compte conjointement avec d'autres informations préparées selon les IFRS. Se reporter à la rubrique « Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant certaines mesures de rendement » dans le présent rapport de gestion pour des précisions sur la composition, l'utilité et d'autres informations concernant de telles mesures.

Résultat net ajusté et résultat net ajusté par action

Se reporter à la rubrique « Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant certaines mesures de rendement » dans le présent rapport de gestion pour des précisions sur la composition, l'utilité et d'autres informations concernant la présentation par la société du résultat net ajusté et du résultat net ajusté par action, qui constituent des mesures non conformes aux PCGR.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Le tableau suivant présente le calcul du résultat net ajusté et du résultat net ajusté par action pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022.

(en milliers de dollars américains)	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 juin		30 juin	
	2023	2022ⁱ	2023	2022ⁱ
		Retraité		Retraité
Résultat net de la période – de base	326 821 \$	290 389 \$	2 143 712 \$	409 465 \$
Effet dilutif du règlement en trésorerie du RILT ...	(1 140) \$	(2 745) \$	(2 916) \$	398 \$
Résultat net de la période – dilué	325 681	287 644	2 140 796	409 863
(Perte) profit de change	4 014	(13 492)	4 234	(12 282)
(Profit) perte réalisé(e) et latent(e) sur instruments financiers dérivés.....	(26 433)	40 753	(32 972)	12 089
Indemnités de départ et coûts de transaction liés aux acquisitions.....	1 674	11 372	16 912	92 139
Profit de réévaluation dans le cadre de la transaction avec Yamana	—	—	(1 543 414)	—
Coûts des mesures environnementales correctives. Coûts d'intégration	(1 420)	(319)	(1 977)	(2 618)
	—	457	—	457
Perte nette sur cession d'immobilisations corporelles.....	1 058	2 828	3 601	3 914
Répartition du prix d'acquisition au titre des stocks ⁱⁱ	22 821	39 185	22 821	152 836
Ajustements au titre des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière ⁱⁱⁱ	(6 121)	(9 516)	(19 223)	(49 398)
Résultat net ajusté pour la période – de base	322 414 \$	361 657 \$	593 694 \$	606 602 \$
Résultat net ajusté pour la période – dilué	321 274 \$	358 912 \$	590 778 \$	607 000 \$
Résultat net par action – de base.....	0,66 \$	0,64 \$	4,45 \$	0,97 \$
Résultat net par action – dilué.....	0,66 \$	0,63 \$	4,43 \$	0,97 \$
Résultat net ajusté par action – de base	0,65 \$	0,79 \$	1,23 \$	1,44 \$
Résultat net ajusté par action – dilué.....	0,65 \$	0,79 \$	1,22 \$	1,44 \$

Notes :

- i) La société a finalisé la répartition du prix d'acquisition de Kirkland au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, des ajustements ont été effectués rétrospectivement à la date d'acquisition du 8 février 2022, et les montants comparatifs ci-dessus ont été ajustés en conséquence. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires résumés de la société pour en savoir plus.
- ii) Aux fins de la répartition du prix d'acquisition dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, la société est tenue de déterminer la juste valeur de l'actif net acquis. La juste valeur des stocks acquis est estimée sur la base des frais de vente, moins les coûts qui seront engagés, majorés d'une marge bénéficiaire sur ces coûts, ce qui a donné lieu à une hausse de la juste valeur par rapport à la valeur comptable des stocks acquis. La réévaluation des stocks vendus au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2023 a engendré des coûts de production supplémentaires d'environ 22,8 millions de dollars (13,7 millions de dollars après impôts et taxes). La réévaluation des stocks vendus au cours du trimestre clos le 30 juin 2022 a engendré des coûts de production supplémentaires d'environ 39,2 millions de dollars (27,1 millions de dollars après impôts et taxes) et pour le semestre clos le 30 juin 2022 a engendré des coûts de production supplémentaires d'environ 152,8 millions de dollars (105,9 millions de dollars après impôts et taxes). Ces ajustements de la juste valeur sans effet de trésorerie, qui ont fait augmenter le coût des stocks vendus au cours de la période et qui ne sont pas représentatifs des activités poursuivies, ont été normalisés à même le résultat net par action.
- iii) Les ajustements au titre des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière tiennent compte d'éléments comme l'écart de change comptabilisé dans la charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière, l'incidence des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière sur les éléments ajustés, la comptabilisation de pertes en capital non comptabilisées antérieurement, les résultats de vérifications des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière, l'incidence des modifications apportées aux lois fiscales et les ajustements apportés aux déclarations d'impôts des périodes antérieures.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Total des coûts au comptant par once d'or produite et coûts des sites miniers par tonne

Se reporter à la rubrique « Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant certaines mesures de rendement » dans le présent rapport de gestion pour des précisions sur la composition, l'utilité et d'autres informations concernant la présentation par la société du total des coûts au comptant par once d'or produite et des coûts des sites miniers par tonne, qui constituent des mesures non conformes aux PCGR.

Le rapprochement du total des coûts au comptant par once d'or produite (en fonction des sous-produits et des coproduits) et des coûts des sites miniers par tonne avec les coûts de production, à l'exception de l'amortissement, comme présentés dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés présentés selon les IFRS est comme suit :

Total des coûts de production par mine

(en milliers de dollars américains)	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 juin		30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Mine LaRonde.....	63 969 \$	33 949 \$	103 676 \$	79 790 \$
Mine LaRonde, zone 5.....	21 763	17 133	43 987	33 866
Complexe LaRonde	85 732	51 082	147 663	113 656
Complexe Canadian Malartic ⁱ	144 190	56 405	201 481	113 342
Mine Goldex	28 160	26 530	55 995	52 747
Mine Meliadine	78 817	86 386	160 011	165 065
Complexe Meadowbank.....	117 488	107 373	247 492	204 084
Mine Kittilä.....	43 336	53 315	96 631	102 766
Mine Detour Lake	112 796	137 429	226 818	257 394
Mine Macassa	38 545	33 001	76 504	65 315
Mine Fosterville	35 831	48 303	72 430	136 304
Mine Pinos Altos.....	34 709	39 873	67 631	72 409
Mine Creston Mascota.....	—	484	—	1 099
Mine La India.....	23 649	17 455	43 741	35 190
Coûts de production d'après les états du résultat consolidés intermédiaires résumés	<u>743 253 \$</u>	<u>657 636 \$</u>	<u>1 396 397 \$</u>	<u>1 319 371 \$</u>

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
 (préparé selon les Normes internationales d'information financière)
 Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Rapprochement des coûts de production et du total des coûts au comptant par once d'or produite par mine
et rapprochement des coûts de production et des coûts des sites miniers par tonne par mine

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Mine LaRonde Par once d'or produite	Trimestre clos le 30 juin 2023		Trimestre clos le 30 juin 2022		Semestre clos le 30 juin 2023		Semestre clos le 30 juin 2022	
Production d'or (en onces).....	58 635		70 736		118 168		158 285	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Coûts de production.....	63 969 \$	1 091 \$	33 949 \$	480 \$	103 676 \$	877 \$	79 790 \$	504 \$
Ajustements des stocks ⁱⁱ	(8 971)	(153)	20 746	293	13 534	115	31 673	200
Profits et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production.....	770	13	(127)	(2)	1 848	16	(612)	(4)
Autres ajustements ^v	5 555	95	4 079	58	9 903	83	6 841	44
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits).....	61 323 \$	1 046 \$	58 647 \$	829 \$	128 961 \$	1 091 \$	117 692 \$	744 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux.....	(15 157)	(259)	(18 643)	(263)	(29 689)	(251)	(35 861)	(227)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits).....	46 166 \$	787 \$	40 004 \$	566 \$	99 272 \$	840 \$	81 831 \$	517 \$

Mine LaRonde Par tonne	Trimestre clos le 30 juin 2023		Trimestre clos le 30 juin 2022		Semestre clos le 30 juin 2023		Semestre clos le 30 juin 2022	
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes).....	347		423		736		877	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Coûts de production.....	63 969 \$	185 \$	33 949 \$	80 \$	103 676 \$	141 \$	79 790 \$	91 \$
Coûts de production (\$ CA).....	85 861 \$	247 \$	43 317 \$	103 \$	139 434 \$	189 \$	101 332 \$	115 \$
Ajustements des stocks (\$ CA) ⁱⁱ	(11 297)	(33)	25 856	61	18 426	25	38 213	44
Autres ajustements (\$ CA) ^v ...	(3 302)	(8)	(3 371)	(8)	(6 443)	(8)	(6 877)	(8)
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA).....	71 262 \$	206 \$	65 802 \$	156 \$	151 417 \$	206 \$	132 668 \$	151 \$

Mine LaRonde, zone 5 Par once d'or produite	Trimestre clos le 30 juin 2023		Trimestre clos le 30 juin 2022		Semestre clos le 30 juin 2023		Semestre clos le 30 juin 2022	
Production d'or (en onces).....	18 145		17 774		38 219		35 262	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Coûts de production.....	21 763 \$	1 199 \$	17 133 \$	964 \$	43 987 \$	1 151 \$	33 866 \$	960 \$
Ajustements des stocks ⁱⁱ	(784)	(43)	350	20	(261)	(7)	815	24
Profits et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production.....	257	14	(30)	(2)	616	16	(143)	(4)
Autres ajustements ^v	775	43	19	1	1 111	29	49	1
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits).....	22 011 \$	1 213 \$	17 472 \$	983 \$	45 453 \$	1 189 \$	34 587 \$	981 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux.....	(271)	(15)	(28)	(1)	(546)	(14)	(119)	(3)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits).....	21 740 \$	1 198 \$	17 444 \$	982 \$	44 907 \$	1 175 \$	34 468 \$	978 \$

Mine LaRonde, zone 5 Par tonne	Trimestre clos le 30 juin 2023		Trimestre clos le 30 juin 2022		Semestre clos le 30 juin 2023		Semestre clos le 30 juin 2022	
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes).....	313		291		632		570	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Coûts de production.....	21 763 \$	70 \$	17 133 \$	59 \$	43 987 \$	70 \$	33 866 \$	59 \$
Coûts de production (\$ CA).....	29 277 \$	94 \$	21 854 \$	75 \$	59 265 \$	94 \$	43 027 \$	75 \$
Ajustements des stocks (\$ CA) ⁱⁱ	(1 147)	(4)	523	2	(409)	(1)	1 099	2
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA).....	28 130 \$	90 \$	22 377 \$	77 \$	58 856 \$	93 \$	44 126 \$	77 \$

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Complexe LaRonde Par once d'or produite	Trimestre clos le 30 juin 2023		Trimestre clos le 30 juin 2022		Semestre clos le 30 juin 2023		Semestre clos le 30 juin 2022	
Production d'or (en onces).....	76 780		88 510		156 387		193 547	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Coûts de production.....	85 732	\$ 1 117	\$ 51 082	\$ 577	\$ 147 663	\$ 944	\$ 113 656	\$ 587
Ajustements des stocks ⁱⁱ	(9 755)	(127)	21 096	238	13 273	85	32 488	168
Profits et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production.....	1 027	13	(157)	(2)	2 464	16	(755)	(4)
Autres ajustements ^v	6 330	82	4 098	47	11 014	70	6 890	36
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits).....	83 334	\$ 1 085	\$ 76 119	\$ 860	\$ 174 414	\$ 1 115	\$ 152 279	\$ 787
Produits tirés des sous- produits des métaux.....	(15 428)	(201)	(18 671)	(211)	(30 235)	(193)	(35 980)	(186)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits).....	67 906	\$ 884	\$ 57 448	\$ 649	\$ 144 179	\$ 922	\$ 116 299	\$ 601

Complexe LaRonde Par tonne	Trimestre clos le 30 juin 2023		Trimestre clos le 30 juin 2022		Semestre clos le 30 juin 2023		Semestre clos le 30 juin 2022	
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes).....	660		714		1 368		1 447	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Coûts de production.....	85 732	\$ 130	\$ 51 082	\$ 72	\$ 147 663	\$ 108	\$ 113 656	\$ 79
Coûts de production (\$ CA).....	115 138	\$ 174	\$ 65 171	\$ 92	\$ 198 699	\$ 145	\$ 144 359	\$ 100
Ajustements des stocks (\$ CA) ⁱⁱ	(12 444)	(19)	26 379	37	18 017	13	39 312	27
Autres ajustements (\$ CA) ^v	(3 302)	(4)	(3 371)	(5)	(6 443)	(4)	(6 877)	(5)
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA).....	99 392	\$ 151	\$ 88 179	\$ 124	\$ 210 273	\$ 154	\$ 176 794	\$ 122

Complexe Canadian Malartic Par once d'or produiteⁱ	Trimestre clos le 30 juin 2023		Trimestre clos le 30 juin 2022		Semestre clos le 30 juin 2023		Semestre clos le 30 juin 2022	
Production d'or (en onces).....	177 755		87 186		258 440		167 695	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Coûts de production.....	144 190	\$ 811	\$ 56 405	\$ 647	\$ 201 481	\$ 780	\$ 113 342	\$ 676
Ajustements des stocks ⁱⁱ	43	—	2 139	25	538	2	2 867	17
Répartition du prix d'acquisition au titre des stocks ^{iv}	(22 821)	(128)	—	—	(22 821)	(88)	—	—
Autres ajustements ^v	17 835	100	8 332	95	25 217	97	16 114	96
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits).....	139 247	\$ 783	\$ 66 876	\$ 767	\$ 204 415	\$ 791	\$ 132 323	\$ 789
Produits tirés des sous- produits des métaux.....	(2 069)	(11)	(1 243)	(14)	(3 207)	(12)	(2 905)	(17)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits).....	137 178	\$ 772	\$ 65 633	\$ 753	\$ 201 208	\$ 779	\$ 129 418	\$ 772

Complexe Canadian Malartic Par tonneⁱ	Trimestre clos le 30 juin 2023		Trimestre clos le 30 juin 2022		Semestre clos le 30 juin 2023		Semestre clos le 30 juin 2022	
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes).....	4 882		2 399		7 144		4 811	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Coûts de production.....	144 190	\$ 30	\$ 56 405	\$ 24	\$ 201 481	\$ 28	\$ 113 342	\$ 24
Coûts de production (\$ CA).....	194 997	\$ 40	\$ 71 080	\$ 30	\$ 271 662	\$ 38	\$ 142 709	\$ 30
Ajustements des stocks (\$ CA) ⁱⁱ	511	—	2 664	1	1 251	—	3 674	1
Répartition du prix d'acquisition au titre des stocks (\$ CA) ^v	(30 651)	(6)	—	—	(30 651)	(4)	—	—
Autres ajustements (\$ CA) ^v	23 599	5	10 581	4	33 424	5	20 228	4
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA).....	188 456	\$ 39	\$ 84 325	\$ 35	\$ 275 686	\$ 39	\$ 166 611	\$ 35

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Mine Goldex Par once d'or produite	Trimestre clos le 30 juin 2023		Trimestre clos le 30 juin 2022		Semestre clos le 30 juin 2023		Semestre clos le 30 juin 2022	
Production d'or (en onces).....	37 716		36 877		71 739		71 322	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Coûts de production.....	28 160	\$ 747	\$ 26 530	\$ 719	\$ 55 995	\$ 781	\$ 52 747	\$ 740
Ajustements des stocks ⁱⁱ	582	16	(22)	(1)	(455)	(6)	688	10
Profits et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production.....	505	13	(56)	(1)	1 212	17	(271)	(5)
Autres ajustements ^v	40	1	41	1	102	1	95	2
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits).....	29 287	\$ 777	\$ 26 493	\$ 718	\$ 56 854	\$ 793	\$ 53 259	\$ 747
Produits tirés des sous-produits des métaux.....	(11)	(1)	(5)	—	(25)	(1)	(21)	(1)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits).....	29 276	\$ 776	\$ 26 488	\$ 718	\$ 56 829	\$ 792	\$ 53 238	\$ 746

Mine Goldex Par tonne	Trimestre clos le 30 juin 2023		Trimestre clos le 30 juin 2022		Semestre clos le 30 juin 2023		Semestre clos le 30 juin 2022	
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes).....	761		738		1 459		1 482	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Coûts de production.....	28 160	\$ 37	\$ 26 530	\$ 36	\$ 55 995	\$ 38	\$ 52 747	\$ 36
Coûts de production (\$ CA).....	37 859	\$ 50	\$ 33 951	\$ 46	\$ 75 486	\$ 52	\$ 67 171	\$ 45
Ajustements des stocks (\$ CA) ⁱⁱ	730	1	23	—	(660)	(1)	915	1
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA).....	38 589	\$ 51	\$ 33 974	\$ 46	\$ 74 826	\$ 51	\$ 68 086	\$ 46

Mine Meliadine Par once d'or produite	Trimestre clos le 30 juin 2023		Trimestre clos le 30 juin 2022		Semestre clos le 30 juin 2023		Semestre clos le 30 juin 2022	
Production d'or (en onces).....	87 682		97 572		178 149		178 276	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Coûts de production.....	78 817	\$ 899	\$ 86 386	\$ 885	\$ 160 011	\$ 898	\$ 165 065	\$ 926
Ajustements des stocks ⁱⁱ	11 228	128	(3 671)	(38)	14 852	83	(39)	—
Profits et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production.....	(451)	(5)	(884)	(9)	(363)	(2)	(2 195)	(13)
Autres ajustements ^v	(118)	(2)	68	1	(13)	—	163	1
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits).....	89 476	\$ 1 020	\$ 81 899	\$ 839	\$ 174 487	\$ 979	\$ 162 994	\$ 914
Produits tirés des sous-produits des métaux.....	(139)	(1)	(188)	(2)	(339)	(1)	(405)	(2)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits).....	89 337	\$ 1 019	\$ 81 711	\$ 837	\$ 174 148	\$ 978	\$ 162 589	\$ 912

Mine Meliadine Par tonne	Trimestre clos le 30 juin 2023		Trimestre clos le 30 juin 2022		Semestre clos le 30 juin 2023		Semestre clos le 30 juin 2022	
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes).....	461		449		937		881	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Coûts de production.....	78 817	\$ 171	\$ 86 386	\$ 192	\$ 160 011	\$ 171	\$ 165 065	\$ 187
Coûts de production (\$ CA).....	105 834	\$ 230	\$ 109 488	\$ 244	\$ 214 715	\$ 229	\$ 208 925	\$ 237
Ajustements des stocks (\$ CA) ⁱⁱ	14 556	31	(4 241)	(10)	19 606	21	284	—
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA).....	120 390	\$ 261	\$ 105 247	\$ 234	\$ 234 321	\$ 250	\$ 209 209	\$ 237

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Complexe Meadowbank Par once d'or produite	Trimestre clos le 30 juin 2023		Trimestre clos le 30 juin 2022		Semestre clos le 30 juin 2023		Semestre clos le 30 juin 2022	
Production d'or (en onces).....	94 775		96 698		205 885		156 463	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Coûts de production.....	117 488	\$ 1 240	\$ 107 373	\$ 1 110	\$ 247 492	\$ 1 202	\$ 204 084	\$ 1 304
Ajustements des stocks ⁱⁱ	(5 048)	(54)	(9 132)	(94)	(6 702)	(32)	6 071	39
Profits et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production.....	(2 118)	(22)	(1 631)	(17)	(3 617)	(18)	(3 674)	(23)
Frais liés aux sites d'exploitation placés en mode surveillance et entretien en raison de la COVID-19 ⁱⁱⁱ	—	—	—	—	—	—	(1 436)	(9)
Autres ajustements ^v	4	—	(26)	—	(51)	—	40	—
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits).....	110 326	\$ 1 164	\$ 96 584	\$ 999	\$ 237 122	\$ 1 152	\$ 205 085	\$ 1 311
Produits tirés des sous-produits des métaux.....	(723)	(8)	(587)	(6)	(1 548)	(8)	(882)	(6)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits).....	109 603	\$ 1 156	\$ 95 997	\$ 993	\$ 235 574	\$ 1 144	\$ 204 203	\$ 1 305

Complexe Meadowbank Par tonne	Trimestre clos le 30 juin 2023		Trimestre clos le 30 juin 2022		Semestre clos le 30 juin 2023		Semestre clos le 30 juin 2022	
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes).....	845		930		1 828		1 785	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Coûts de production.....	117 488	\$ 139	\$ 107 373	\$ 116	\$ 247 492	\$ 135	\$ 204 084	\$ 114
Coûts de production (\$ CA).....	157 407	\$ 186	\$ 136 663	\$ 147	\$ 330 385	\$ 181	\$ 259 128	\$ 145
Ajustements des stocks (\$ CA) ⁱⁱ	(6 632)	(8)	(10 911)	(12)	(8 858)	(5)	7 897	5
Frais liés aux sites d'exploitation placés en mode surveillance et entretien en raison de la COVID-19 (\$ CA) ⁱⁱⁱ	—	—	—	—	—	—	(1 793)	(1)
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA).....	150 775	\$ 178	\$ 125 752	\$ 135	\$ 321 527	\$ 176	\$ 265 232	\$ 149

Mine Kittilä Par once d'or produite	Trimestre clos le 30 juin 2023		Trimestre clos le 30 juin 2022		Semestre clos le 30 juin 2023		Semestre clos le 30 juin 2022	
Production d'or (en onces).....	50 130		64 814		113 822		110 322	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Coûts de production.....	43 336	\$ 864	\$ 53 315	\$ 823	\$ 96 631	\$ 849	\$ 102 766	\$ 932
Ajustements des stocks ⁱⁱ	2 784	56	(1 164)	(19)	2 744	24	(3 955)	(36)
Profits et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production.....	(925)	(18)	1 542	24	(1 558)	(14)	2 220	20
Autres ajustements ^v	(50)	(1)	39	1	(1 273)	(11)	93	1
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits).....	45 145	\$ 901	\$ 53 732	\$ 829	\$ 96 544	\$ 848	\$ 101 124	\$ 917
Produits tirés des sous-produits des métaux.....	(93)	(2)	(78)	(1)	(162)	(1)	(167)	(2)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits).....	45 052	\$ 899	\$ 53 654	\$ 828	\$ 96 382	\$ 847	\$ 100 957	\$ 915

Mine Kittilä Par tonne	Trimestre clos le 30 juin 2023		Trimestre clos le 30 juin 2022		Semestre clos le 30 juin 2023		Semestre clos le 30 juin 2022	
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes).....	417		556		913		1 017	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Coûts de production.....	43 336	\$ 104	\$ 53 315	\$ 96	\$ 96 631	\$ 106	\$ 102 766	\$ 101
Coûts de production (€).....	42 251	€ 101	€ 49 550	€ 89	€ 91 002	€ 100	€ 93 458	€ 92
Ajustements des stocks (€) ⁱ ...	946	3	(655)	(1)	832	1	(2 929)	(3)
Coûts d'exploitation des sites miniers (€).....	43 197	€ 104	€ 48 895	€ 88	€ 91 834	€ 101	€ 90 529	€ 89

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Mine Detour Lake Par once d'or produite	Trimestre clos le 30 juin 2023		Trimestre clos le 30 juin 2022		Semestre clos le 30 juin 2023		Semestre clos le 30 juin 2022	
Production d'or (en onces)	169 352		195 515		331 209		295 958	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Coûts de production.....	112 796	\$ 666	\$ 137 429	\$ 703	\$ 226 818	\$ 685	\$ 257 394	\$ 870
Ajustements des stocks ⁱⁱ	(474)	(3)	3 988	20	(168)	—	(12 633)	(43)
Profits et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production.....	2 541	15	—	—	6 095	18	—	—
Répartition du prix d'acquisition au titre des stocks ^{iv}	—	—	(22 690)	(116)	—	—	(68 837)	(233)
Autres ajustements ^v	9 410	56	7 304	38	16 985	51	11 589	40
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits).....	124 273	\$ 734	\$ 126 031	\$ 645	\$ 249 730	\$ 754	\$ 187 513	\$ 634
Produits tirés des sous-produits des métaux.....	(505)	(3)	(1 015)	(5)	(1 187)	(4)	(2 220)	(8)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits).....	123 768	\$ 731	\$ 125 016	\$ 640	\$ 248 543	\$ 750	\$ 185 293	\$ 626

Mine Detour Lake Par tonne	Trimestre clos le 30 juin 2023		Trimestre clos le 30 juin 2022		Semestre clos le 30 juin 2023		Semestre clos le 30 juin 2022	
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes).....	6 800		6 519		13 197		9 789	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Coûts de production.....	112 796	\$ 17	\$ 137 429	\$ 21	\$ 226 818	\$ 17	\$ 257 394	\$ 26
Coûts de production (\$ CA).....	151 645	\$ 22	\$ 175 421	\$ 27	\$ 305 553	\$ 23	\$ 327 239	\$ 33
Ajustements des stocks (\$ CA) ⁱⁱ	12 357	2	5 205	1	12 872	1	(15 867)	(2)
Répartition du prix d'acquisition au titre des stocks (\$ CA) ^{iv}	—	—	(29 108)	(5)	—	—	(87 508)	(9)
Autres ajustements (\$ CA) ^v	11 381	2	9 349	1	20 146	2	14 749	2
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA).....	175 383	\$ 26	\$ 160 867	\$ 24	\$ 338 571	\$ 26	\$ 238 613	\$ 24

Mine Macassa Par once d'or produite	Trimestre clos le 30 juin 2023		Trimestre clos le 30 juin 2022		Semestre clos le 30 juin 2023		Semestre clos le 30 juin 2022	
Production d'or (en onces).....	57 044		61 262		121 159		85 750	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Coûts de production.....	38 545	\$ 676	\$ 33 001	\$ 539	\$ 76 504	\$ 631	\$ 65 315	\$ 762
Ajustements des stocks ⁱⁱ	(178)	(3)	953	16	(1 473)	(11)	(1 147)	(13)
Profits et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production.....	812	14	—	—	1 949	16	—	—
Répartition du prix d'acquisition au titre des stocks ^{iv}	—	—	501	8	—	—	(10 326)	(120)
Autres ajustements ^v	3 613	63	1 332	21	4 757	39	1 288	14
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits).....	42 792	\$ 750	\$ 35 787	\$ 584	\$ 81 737	\$ 675	\$ 55 130	\$ 643
Produits tirés des sous-produits des métaux.....	(168)	(3)	(114)	(2)	(376)	(3)	(187)	(2)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits).....	42 624	\$ 747	\$ 35 673	\$ 582	\$ 81 361	\$ 672	\$ 54 943	\$ 641

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Mine Macassa	Trimestre clos le		Trimestre clos le		Semestre clos le		Semestre clos le	
Par tonne	30 juin 2023		30 juin 2022		30 juin 2023		30 juin 2022	
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes).....	112		88		199		135	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Coûts de production	38 545 \$	344 \$	33 001 \$	374 \$	76 504 \$	384 \$	65 315 \$	483 \$
Coûts de production (\$ CA).....	51 994 \$	464 \$	42 211 \$	479 \$	103 236 \$	519 \$	83 041 \$	615 \$
Ajustements des stocks (\$ CA) ⁱⁱ	(359)	(3)	1 278	14	(2 076)	(10)	(1 366)	(10)
Répartition du prix d'acquisition au titre des stocks (\$ CA) ^{iv}	—	—	450	5	—	—	(13 128)	(97)
Autres ajustements (\$ CA) ^v	4 775	42	1 725	21	6 291	30	1 657	12
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA).....	56 410 \$	503 \$	45 664 \$	519 \$	107 451 \$	539 \$	70 204 \$	520 \$

Mine Fosterville	Trimestre clos le		Trimestre clos le		Semestre clos le		Semestre clos le	
Par once d'or produite	30 juin 2023		30 juin 2022		30 juin 2023		30 juin 2022	
Production d'or (en onces).....	81 813		86 065		168 371		167 892	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Coûts de production.....	35 831 \$	438 \$	48 303 \$	561 \$	72 430 \$	430 \$	136 304 \$	812 \$
Ajustements des stocks ⁱⁱ	(522)	(6)	(970)	(12)	(2 885)	(17)	(6 809)	(41)
Profits et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production.....	489	6	—	—	677	4	—	—
Répartition du prix d'acquisition au titre des stocks ^{iv}	—	—	(16 997)	(197)	—	—	(73 674)	(439)
Autres ajustements ^v	(7)	(1)	—	—	39	—	—	—
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits).....	35 791 \$	437 \$	30 336 \$	352 \$	70 261 \$	417 \$	55 821 \$	332 \$
Produits tirés des sous- produits des métaux	(121)	(1)	(125)	(1)	(278)	(1)	(313)	(1)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	35 670 \$	436 \$	30 211 \$	351 \$	69 983 \$	416 \$	55 508 \$	331 \$

Mine Fosterville	Trimestre clos le		Trimestre clos le		Semestre clos le		Semestre clos le	
Par tonne	30 juin 2023		30 juin 2022		30 juin 2023		30 juin 2022	
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes).....	176		122		324		213	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Coûts de production.....	35 831 \$	204 \$	48 303 \$	396 \$	72 430 \$	224 \$	136 304 \$	641 \$
Coûts de production (\$ A).....	54 280 \$ A	308 \$ A	71 814 \$ A	597 \$ A	108 462 \$ A	335 \$ A	189 040 \$ A	890 \$ A
Ajustements des stocks (\$ A) ⁱⁱ	(756)	(4)	(1 204)	(9)	(4 357)	(14)	(9 409)	(43)
Répartition du prix d'acquisition au titre des stocks (\$ A) ^{iv}	—	—	(26 678)	(218)	—	—	(102 178)	(478)
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ A).....	53 524 \$ A	304 \$ A	43 932 \$ A	370 \$ A	104 105 \$ A	321 \$ A	77 453 \$ A	369 \$ A

Mine Pinos Altos	Trimestre clos le		Trimestre clos le		Semestre clos le		Semestre clos le	
Par once d'or produite	30 juin 2023		30 juin 2022		30 juin 2023		30 juin 2022	
Production d'or (en onces).....	22 159		23 020		46 293		48 190	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Coûts de production.....	34 709 \$	1 566 \$	39 873 \$	1 732 \$	67 631 \$	1 461 \$	72 409 \$	1 503 \$
Ajustements des stocks ⁱⁱ	761	34	(2 955)	(128)	513	11	(2 156)	(45)
Profits et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production	(690)	(31)	(313)	(14)	(1 143)	(25)	(547)	(11)
Autres ajustements ^v	286	13	322	14	578	13	625	12
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	35 066 \$	1 582 \$	36 927 \$	1 604 \$	67 579 \$	1 460 \$	70 331 \$	1 459 \$
Produits tirés des sous- produits des métaux	(6 653)	(300)	(5 082)	(221)	(12 227)	(264)	(11 345)	(235)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits).....	28 413 \$	1 282 \$	31 845 \$	1 383 \$	55 352 \$	1 196 \$	58 986 \$	1 224 \$

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Mine Pinos Altos Par tonne	Trimestre clos le 30 juin 2023		Trimestre clos le 30 juin 2022		Semestre clos le 30 juin 2023		Semestre clos le 30 juin 2022	
Tonnes de minerai traité (en milliers de tonnes).....	401		366		765		750	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Coûts de production.....	34 709 \$	87 \$	39 873 \$	109 \$	67 631 \$	88 \$	72 409 \$	97 \$
Ajustements des stocks ⁱⁱ	1 905	3	(2 955)	(8)	1 657	3	(2 156)	(3)
Coûts d'exploitation des sites miniers.....	36 614 \$	90 \$	36 918 \$	101 \$	69 288 \$	91 \$	70 253 \$	94 \$

Mine Creston Mascota Par once d'or produite	Trimestre clos le 30 juin 2023		Trimestre clos le 30 juin 2022		Semestre clos le 30 juin 2023		Semestre clos le 30 juin 2022	
Production d'or (en onces).....	165		635		409		1 641	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Coûts de production.....	— \$	— \$	484 \$	762 \$	— \$	— \$	1 099 \$	670 \$
Ajustements des stocks ⁱⁱ	—	—	60	95	—	—	(27)	(16)
Autres ajustements ^v	—	—	30	49	—	—	48	29
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits).....	— \$	— \$	574 \$	906 \$	— \$	— \$	1 120 \$	683 \$
Produits tirés des sous- produits des métaux.....	—	—	(5)	(7)	—	—	(140)	(85)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits).....	— \$	— \$	569 \$	899 \$	— \$	— \$	980 \$	598 \$

Mine Creston Mascota Par tonneⁱ	Trimestre clos le 30 juin 2023		Trimestre clos le 30 juin 2022		Semestre clos le 30 juin 2023		Semestre clos le 30 juin 2022	
Tonnes de minerai traité (en milliers de tonnes).....	—		—		—		—	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Coûts de production.....	— \$	— \$	484 \$	— \$	— \$	— \$	1 099 \$	— \$
Ajustements des stocks ⁱⁱ	—	—	60	—	—	—	(27)	—
Autres ajustements ^v	—	—	(544)	—	—	—	(1 072)	—
Coûts d'exploitation des sites miniers.....	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$

Mine La India Par once d'or produite	Trimestre clos le 30 juin 2023		Trimestre clos le 30 juin 2022		Semestre clos le 30 juin 2023		Semestre clos le 30 juin 2022	
Production d'or (en onces).....	17 833		20 016		34 154		41 718	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Coûts de production.....	23 649 \$	1 326 \$	17 455 \$	872 \$	43 741 \$	1 281 \$	35 190 \$	844 \$
Ajustements des stocks ⁱⁱ	1 318	74	1 564	78	2 766	80	2 132	51
Autres ajustements ^v	134	8	177	9	263	8	373	9
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits).....	25 101 \$	1 408 \$	19 196 \$	959 \$	46 770 \$	1 369 \$	37 695 \$	904 \$
Produits tirés des sous- produits des métaux.....	(407)	(23)	(451)	(23)	(722)	(21)	(1 159)	(28)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits).....	24 694 \$	1 385 \$	18 745 \$	936 \$	46 048 \$	1 348 \$	36 536 \$	876 \$

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Mine La India	Trimestre clos le		Trimestre clos le		Semestre clos le		Semestre clos le	
Par tonne	30 juin 2023		30 juin 2022		30 juin 2023		30 juin 2022	
Tonnes de minerai traité (en milliers de tonnes).....	880		1 356		1 540		2 919	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Coûts de production	23 649	\$ 27	17 455	\$ 13	43 741	\$ 28	35 190	\$ 12
Ajustements des stocks ⁱⁱ	1 318	1	1 564	1	2 766	2	2 132	1
Coûts d'exploitation des sites miniers	24 967	\$ 28	19 019	\$ 14	46 507	\$ 30	37 322	\$ 13

Notes :

- i) L'information présentée dans ce tableau reflète la participation de 50 % de la société dans le complexe Canadian Malartic jusqu'au 30 mars 2023 inclusivement et la participation de 100 % après cette date.
- ii) En vertu de la méthode comptable utilisée par la société pour la comptabilisation des produits, les produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec les clients sont comptabilisés au moment du transfert de contrôle des métaux vendus au client. Comme le total des coûts au comptant par once d'or produite est calculé en fonction de la production, un ajustement de stocks est apporté pour refléter la partie de la production pour laquelle les produits n'ont pas encore été comptabilisés.
- iii) Cet ajustement tient compte des coûts associés à l'interruption temporaire des activités minières aux sites miniers de la société en raison de la pandémie de COVID-19 et comprend principalement les charges salariales et les autres frais liés à l'entretien des sites et des terrains ainsi que les charges salariales liées aux employés qui ne travaillaient pas pendant la période de réduction ou d'interruption des activités. Ces charges comprennent également les charges salariales des employés qui n'ont pas pu travailler après la période d'interruption temporaire ou de réduction des activités en raison des efforts déployés par la société pour prévenir ou limiter la transmission communautaire de la COVID-19. Ces coûts étaient précédemment comptabilisés dans les Autres ajustements et sont maintenant présentés séparément pour fournir plus d'information dans le cadre du rapprochement, de façon à permettre aux investisseurs de mieux comprendre l'incidence de tels événements sur les coûts au comptant par once et les coûts des sites miniers par tonne.
- iv) Le 8 février 2022, la société a conclu la fusion et cet ajustement reflète la juste valeur attribuée aux stocks des mines Detour Lake, Macassa et Fosterville aux fins de la répartition du prix d'acquisition. Le 31 mars 2023, la société a conclu la transaction avec Yamana et cet ajustement reflète la juste valeur attribuée aux stocks du complexe Canadian Malartic dans le cadre de la répartition du prix d'acquisition.
- v) Les autres ajustements comprennent l'ajout, aux coûts de production, des coûts associés à une redevance en nature de 5 % payée à l'égard du complexe Canadian Malartic, à une redevance en nature de 2 % payée à l'égard de la mine Detour Lake et à une redevance en nature de 1,5 % payée à l'égard de la mine Macassa, ainsi que des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation.
- vi) Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2022, le calcul des coûts par tonne de la mine Creston Mascota exclut des coûts de production d'environ respectivement 0,5 million de dollars et 1,1 million de dollars qui ont été engagés au cours de ces périodes après la fin des activités minières à la fosse Bravo pendant le troisième trimestre de 2020.

Coûts de maintien tout compris par once d'or produite

Se reporter à la rubrique « Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant certaines mesures de rendement » dans le présent rapport de gestion pour des précisions sur la composition, l'utilité et d'autres informations concernant la présentation par la société des coûts de maintien tout compris par once d'or produite, qui constituent une mesure non conforme aux PCGR.

Le rapprochement des coûts de production et des coûts de maintien tout compris par once d'or produite pour les trimestres et le semestre clos les 30 juin 2023 et 2022 tant en fonction des sous-produits (les coûts de production moins les produits tirés des sous-produits des métaux) que des coproduits (compte non tenu des produits tirés des sous-produits des métaux) est présenté dans le tableau suivant.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Rapprochement des coûts de production et des coûts de maintien tout compris par once d'or produite

(en dollars américains par once d'or produite, sauf indication contraire)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Coûts de production d'après les états du résultat consolidés intermédiaires résumés (en milliers de dollars américains).....	743 253 \$	657 636 \$	1 396 397 \$	1 319 371 \$
Production d'or (en onces).....	873 204	858 170	1 686 017	1 518 774
Coûts de production par once d'or produite ajustée.....	851 \$	766 \$	828 \$	869 \$
Ajustements :				
Ajustements des stocks ⁱ	1	14	14	12
Répartition du prix d'acquisition au titre des stocks ⁱⁱ	(26)	(46)	(13)	(101)
Profits et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production.....	1	(2)	3	(3)
Frais liés aux sites d'exploitation placés en mode surveillance et entretien en raison de la COVID-19 ⁱⁱⁱ	—	—	—	(1)
Autres ^{iv}	43	26	34	24
Total des coûts au comptant par once d'or produite (coproduits) ^v	870 \$	758 \$	866 \$	800 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux.....	(30)	(32)	(30)	(37)
Total des coûts au comptant par once d'or produite (sous-produits) ^v	840 \$	726 \$	836 \$	763 \$
Ajustements :				
Dépenses d'investissement de maintien (y compris les frais d'exploration incorporés dans le coût de l'actif).....	237	231	226	197
Charges administratives (y compris la charge au titre des options sur actions).....	54	57	57	77
Provision hors trésorerie pour restauration des lieux et charges locatives de maintien ^{vi}	19	12	19	14
Coûts de maintien tout compris par once d'or produite (sous-produits).....	1 150 \$	1 026 \$	1 138 \$	1 051 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux.....	30	32	30	37
Coûts de maintien tout compris par once d'or produite (coproduits).....	1 180 \$	1 058 \$	1 168 \$	1 088 \$

Notes :

- i) En vertu de la méthode comptable utilisée par la société pour la comptabilisation des produits, les produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec les clients sont comptabilisés au moment du transfert de contrôle des métaux vendus au client. Comme le total des coûts au comptant par once d'or produite est calculé en fonction de la production, un ajustement de stocks est apporté pour refléter la partie de la production pour laquelle les produits n'ont pas encore été comptabilisés.
- ii) Le 8 février 2022, la société a conclu la fusion et cet ajustement reflète la juste valeur attribuée aux stocks des mines Detour Lake, Macassar et Foster ville dans le cadre de la répartition du prix d'acquisition. Le 31 mars 2023, la société a conclu la transaction avec Yamana et cet ajustement reflète la juste valeur attribuée aux stocks du complexe Canadian Malartic dans le cadre de la répartition du prix d'acquisition.
- iii) Cet ajustement tient compte des coûts associés à l'interruption temporaire des activités minières aux sites miniers de la société en raison de la pandémie de COVID-19, ce qui comprend principalement les charges salariales et les autres frais liés à l'entretien des sites et des terrains ainsi que les charges salariales liées aux employés qui ne travaillaient pas pendant la période de réduction ou d'interruption des activités. Ces coûts étaient précédemment comptabilisés dans les Autres ajustements et à compter de 2022 ont été présentés séparément pour fournir plus d'information dans le cadre du rapprochement, de façon à permettre aux investisseurs de mieux comprendre l'incidence de tels événements sur les coûts au comptant par once et les coûts des sites miniers par tonne.
- iv) Les autres ajustements comprennent l'ajout, aux coûts de production, des coûts associés à une redevance en nature de 5 % payée à l'égard du complexe Canadian Malartic, à une redevance en nature de 2 % payée à l'égard de la mine Detour Lake et à une redevance en nature de 1,5 % payée à l'égard de la mine Macassa, ainsi que des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation.
- v) Le total des coûts au comptant par once d'or produite ne constitue pas une mesure reconnue selon les IFRS, et ces données peuvent ne pas être comparables aux données présentées par d'autres producteurs aurifères. Se reporter à la rubrique « Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR – Total des coûts au comptant par once d'or produite et coûts des sites miniers par tonne » pour en savoir plus sur l'utilisation par la société du total des coûts au comptant par once d'or produite.
- vi) Les charges locatives de maintien correspondent aux paiements de loyers au titre d'actifs de maintien.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
 (préparé selon les Normes internationales d'information financière)
 Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Marge d'exploitation

Se reporter à la rubrique « Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant certaines mesures de rendement » dans le présent rapport de gestion pour des précisions sur la composition, l'utilité et d'autres informations concernant la présentation par la société de la marge d'exploitation, qui constitue une mesure non conforme aux PCGR.

Le rapprochement du résultat net et de la marge d'exploitation pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022 est présenté dans le tableau qui suit.

	Trimestre clos le 30 juin 2023		
	Produits tirés des activités minières	Coûts de production	Marge d'exploitation
Mine LaRonde	133 865 \$	(63 969) \$	69 896 \$
Mine LaRonde, zone 5.....	36 558	(21 763)	14 795
Complexe Canadian Malartic ⁱⁱ	335 871	(144 190)	191 681
Mine Goldex	73 272	(28 160)	45 112
Mine Meliadine	157 179	(78 817)	78 362
Complexe Meadowbank	195 856	(117 488)	78 368
Mine Kittilä.....	102 868	(43 336)	59 532
Mine Detour Lake	317 068	(112 796)	204 272
Mine Macassa	112 879	(38 545)	74 334
Mine Fosterville	168 074	(35 831)	132 243
Mine Pinos Altos.....	50 389	(34 709)	15 680
Mine La India.....	34 318	(23 649)	10 669
Total sectoriel	1 718 197 \$	(743 253) \$	974 944 \$
Siège social et autres :			
Exploration et expansion de l'entreprise			54 422
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines.....			381 262
Charges administratives.....			47 312
Charges financières.....			35 837
Profit sur instruments financiers dérivés			(26 433)
Coûts des mesures environnementales correctives.....			(1 420)
Perte de change			4 014
Surveillance et entretien			9 411
Autres charges			4 199
Charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière			139 519
Résultat net selon les états du résultat consolidés intermédiaires résumés			326 821 \$

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

	Semestre clos le 30 juin 2023		
	Produits tirés des activités minières	Coûts de production	Marge d'exploitation
Mine LaRonde	236 085 \$	(103 676) \$	132 409 \$
Mine LaRonde, zone 5	66 080	(43 987)	22 093
Complexe Canadian Malartic ⁱⁱ	473 945	(201 481)	272 464
Mine Goldex	141 335	(55 995)	85 340
Mine Meliadine	326 713	(160 011)	166 702
Complexe Meadowbank	405 669	(247 492)	158 177
Mine Kittilä	218 887	(96 631)	122 256
Mine Detour Lake	623 663	(226 818)	396 845
Mine Macassa	230 738	(76 504)	154 234
Mine Fosterville	337 375	(72 430)	264 945
Mine Pinos Altos	101 837	(67 631)	34 206
Mine La India	65 531	(43 741)	21 790
Total sectoriel	3 227 858 \$	(1 396 397) \$	1 831 461 \$
Siège social et autres :			
Exploration et expansion de l'entreprise			108 190
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines			685 221
Charges administratives			95 520
Charges financières			59 285
Profit sur instruments financiers dérivés			(32 972)
Coûts des mesures environnementales correctives			(1 977)
Perte de change			4 234
Surveillance et entretien			20 656
Profit de réévaluation			(1 543 414)
Autres charges			24 879
Charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière			268 127
Résultat net selon les états du résultat consolidés intermédiaires résumés			2 143 712 \$

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

	Trimestre clos le 30 juin 2022		
	Produits tirés des activités minières	Coûts de production	Marge d'exploitation
Mine LaRonde	124 826 \$	(33 949) \$	90 877 \$
Mine LaRonde, zone 5	24 999	(17 133)	7 866
Complexe Canadian Malartic ⁱⁱ	160 866	(56 405)	104 461
Mine Goldex	68 186	(26 530)	41 656
Mine Meliadine	183 126	(86 386)	96 740
Complexe Meadowbank	175 417	(107 373)	68 044
Mine Kittilä	120 926	(53 315)	67 611
Mine Detour Lake	352 270	(137 429)	214 841
Mine Macassa	107 779	(33 001)	74 778
Mine Fosterville	173 745	(48 303)	125 442
Mine Pinos Altos	51 360	(39 873)	11 487
Mine Creston Mascota	1 126	(484)	642
Mine La India	36 432	(17 455)	18 977
Total sectoriel	1 581 058 \$	(657 636) \$	923 422 \$
Siège social et autres :			
Exploration et expansion de l'entreprise			70 352
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines			269 891
Charges administratives			49 275
Charges financières			20 961
Perte sur instruments financiers dérivés			40 753
Coûts des mesures environnementales correctives			(319)
Profit de change			(13 492)
Surveillance et entretien			9 257
Autres charges			19 893
Charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière			166 462
Résultat net selon les états du résultat consolidés intermédiaires résumés			290 389 \$

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

	Semestre clos le 30 juin 2022		
	Produits tirés des activités minières	Coûts de production	Marge d'exploitation
Mine LaRonde.....	274 231 \$	(79 790) \$	194 441 \$
Mine LaRonde, zone 5.....	58 388	(33 866)	24 522
Complexe Canadian Malartic ⁱⁱ	297 105	(113 342)	183 763
Mine Goldex	131 521	(52 747)	78 774
Mine Meliadine ⁱ	346 084	(165 065)	181 019
Complexe Meadowbank ⁱ	266 930	(204 084)	62 846
Mine Hope Bay	144	—	144
Mine Kittilä.....	216 488	(102 766)	113 722
Mine Detour Lake	600 293	(257 394)	342 899
Mine Macassa	164 248	(65 315)	98 933
Mine Fosterville	368 602	(136 304)	232 298
Mine Pinos Altos.....	103 327	(72 409)	30 918
Mine Creston Mascota.....	2 918	(1 099)	1 819
Mine La India.....	76 467	(35 190)	41 277
Total sectoriel	2 906 746 \$	(1 319 371) \$	1 587 375 \$
Siège social et autres :			
Exploration et expansion de l'entreprise.....			136 194
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines ⁱ			525 535
Charges administratives.....			116 817
Charges financières			43 614
Perte sur instruments financiers dérivés			12 089
Coûts des mesures environnementales correctives.....			(2 618)
Profit de change			(12 282)
Surveillance et entretien			19 713
Autres charges			111 791
Charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière			227 057
Résultat net selon les états du résultat consolidés intermédiaires résumés			409 465 \$

Notes :

- i) Les montants de certains postes déjà publiés ont été retraités pour refléter la répartition finale du prix d'acquisition dans le cadre de la fusion.
- ii) L'information présentée dans ce tableau reflète la participation de 50 % de la société dans le complexe Canadian Malartic jusqu'au 30 mars 2023 inclusivement et la participation de 100 % après cette date.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Dépenses d'investissement de maintien et dépenses d'investissement de mise en valeur

Se reporter à la rubrique « Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant certaines mesures de rendement » dans le présent rapport de gestion pour des précisions sur la composition, l'utilité et d'autres informations concernant l'utilisation par la société des dépenses d'investissement de maintien et des dépenses d'investissement de mise en valeur, qui constituent des mesures non conformes aux PCGR.

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Mine LaRonde.....	18 114	23 118	33 001	41 784
Mine LaRonde, zone 5.....	2 315	2 580	3 422	5 317
Complexe Canadian Malartic ⁱ	34 086	16 346	50 670	27 080
Mine Goldex	3 638	6 559	8 460	13 186
Mine Meliadine	15 704	16 104	30 790	25 185
Complexe Meadowbank	35 624	13 367	71 255	24 171
Mine Hope Bay	145	3 604	147	3 604
Mine Kittilä.....	11 958	11 468	22 293	22 818
Mine Detour Lake	60 678	73 974	113 962	86 616
Mine Macassa	8 896	8 867	15 544	13 524
Mine Forsterville.....	7 298	13 598	15 267	22 305
Mine Pinos Altos.....	8 407	7 124	16 657	12 031
Mine La India.....	51	1 315	77	2 129
Dépenses d'investissement de maintien.....	206 914	198 024	381 545	299 750
Mine LaRonde.....	12 413	14 723	21 760	27 186
Mine LaRonde, zone 5.....	5 400	3 267	11 347	6 701
Complexe Canadian Malartic ⁱ	48 918	29 335	79 939	52 087
Mine Goldex	8 838	7 448	18 127	13 056
Mine Akasaba	8 706	—	19 075	—
Mine Meliadine	37 274	21 900	55 154	35 505
Complexe Meadowbank	—	291	—	1 110
Projet souterrain Amaruq.....	(21)	18 321	310	33 682
Mine Hope Bay	2 724	1 968	3 199	1 968
Mine Kittilä.....	10 546	14 968	21 242	25 504
Mine Detour Lake	33 590	42 400	64 665	71 260
Mine Macassa	23 660	26 385	52 073	43 441
Mine Forsterville	13 300	11 270	22 404	19 753
Mine Pinos Altos.....	1 693	7 891	4 486	13 809
Mine La India.....	—	2 479	—	4 320
Autres	2 092	900	2 455	2 523
Dépenses d'investissement de mise en valeur....	209 133	203 546	376 236	351 905
Total des dépenses d'investissement.....	416 047	401 570	757 781	651 655
Ajustements au fonds de roulement.....	7 574	7 026	50 774	50 092
Acquisitions d'immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines selon les tableaux des flux de trésorerie consolidés intermédiaires résumés	423 621	408 596	808 555	701 747

Note :

- i) L'information présentée dans ce tableau reflète la participation de 50 % de la société dans le complexe Canadian Malartic jusqu'au 30 mars 2023 inclusivement et la participation de 100 % après cette date.